

Il commence à faire moins chaud...

Il nous reparlons du Troisième centenaire. — Le comité que l'on se propose d'instituer et la besogne qu'il ne pourra pas faire — La part des particuliers et des corps indépendants — Quelques projets — Pourquoi il faut se hâter...

Voici qu'il commence à faire un peu moins chaud... C'est peut-être le temps de repenser de choses qui, sous l'effroyable soleil de ces dernières semaines, n'avaient guère chance de retenir l'attention.

Si nous ne faisons erreur, le maire lui-même a récemment déclaré qu'on allait bientôt constituer un comité pour la commémoration du troisième centenaire de Montréal. Ceux qui suivent la campagne que nous menons à ce propos, depuis des mois et des mois, conviendront que ce n'est pas trop tôt. D'ici le 1er janvier 1942, il ne reste plus que trois ans et quatre mois, et il faudra bien quelque temps encore avant que le comité puisse s'organiser et se mettre à l'ouvrage.

La besogne de ce comité général sera considérable et variée. Il faut bien dire qu'elle ne couvrira pas tout ce qui devrait être fait, qu'il ne faudrait pas se reposer de tout sur le comité, si compétents et si dévoués que puissent être ses membres.

Prenons un cas particulier. Voici des mois que, sur la suggestion de notre camarade Laforêt, nous avons proposé qu'on tinte à Montréal, à l'occasion du centenaire, une sorte d'exposition-résumé de notre vie religieuse pendant les trois derniers siècles. Le comité pourra probablement faciliter la réalisation de ce projet, il serait incapable de s'en acquitter directement.

C'est aux héritiers de ceux qui furent les grands ouvriers de cette vie religieuse qu'il faut d'abord demander ce travail. Ils disposent des archives et des documents nécessaires; il leur serait plus facile qu'à d'autres de trouver pour cette besogne de gratitude et d'amour le personnel qu'il faut.

Combien de gens — à commencer par celui qui écrit ces lignes — ont quelque idée des richesses que révélerait une pareille exposition?

Nous ne voyons plus guère dans les Messieurs de Saint-Sulpice, par exemple, que les desservants très dévoués de Notre-Dame et de grands éducateurs. Un retour vers le passé nous aiderait à comprendre le rôle qu'ils ont tenu dans la vie montréalaise d'autrefois et dans l'exploration même du pays.

Des fondations proprement montréalaises comme les Dames de la Congrégation de Notre-Dame et les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, les Soeurs Grises de Madame d'Youville, nous raconteraient une histoire que nous ignorons trop.

Et voici moins d'un siècle surgissaient à Montréal des oeuvres dont le développement tient du prodige. Tels l'Institut des Soeurs de la Providence, les Soeurs de Sainte-Anne, les Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie.

Voici trente ans à peine naissait une congrégation comme celle des Soeurs de l'Immaculée Conception dont les ramifications atteignent présentement, comme leur cadet, le Séminaire des Missions Etrangères, la plus lointaine Asie.

Des institutions amenées de France — ou ramenées — comme les Jésuites, les Oblats, les Clercs de Saint-Viateur, les Frères des Ecoles chrétiennes, etc., ont eu un aussi merveilleux succès.

Sur tous les points du globe, à proprement parler, on trouve aujourd'hui des missionnaires, hommes et femmes, qui se réclament de Montréal comme de leur berceau spirituel. Montréal reste le principal point d'attache d'institutions qui rayonnent sur toute l'Amérique, et bien au delà.

Ne serait-il pas juste, et très opportun, qu'on fournisse

à la génération actuelle le moyen de prendre de cette prodigieuse richesse une plus claire vue?

Evidemment, il n'y a pas eu à Montréal que de la vie religieuse, que des oeuvres apostoliques, et c'est tout le passé de la ville, dans son abondante complexité, qu'il faudra évoquer. Ici même, M. Jacques Rousseau, la recherche scientifique n'a jamais empêché de s'occuper d'affaires générales — et dont toutes les pensées semblent tournées à l'action —, ici même M. Jacques Rousseau a exposé à ce propos un projet fort intéressant. On fera bien de s'y reporter.

Toutes les villes ont intérêt à développer chez elles un ardent sentiment de patriotisme local. C'est, en même temps qu'un hommage aux anciens, un stimulant pour le présent. Quand on est fier de sa ville, on la veut nécessairement plus grande et plus belle, plus fraternelle aussi, et débarrassée des lourdes tares qui flétrissent tant de vastes agglomérations.

Chez nous, plus qu'ailleurs, ce patriotisme local est à créer. Les fils des anciens d'abord ne connaissent que médiocrement le passé de la ville; puis, une forte proportion de ceux qui habitent aujourd'hui Montréal n'ont aucun lien avec son passé, n'en savent rien. C'est ailleurs que sont leurs plus intimes attaches.

Des fêtes comme celles de 1942, et leur longue préparation, seront un excellent moyen de dissiper ces ignorances. Dans nos écoles d'ici là, on ne devrait laisser passer aucune justification de faire mieux connaître l'histoire de Montréal.

Après, l'élan, l'effort d'aller devant être assez puissant pour que le mouvement se continue de lui-même.

Il y aura sûrement, à l'occasion du centenaire, de grandes manifestations publiques. Est-il besoin de répéter que tout devra être fait pour qu'elles correspondent aux réalités qu'elles auront la prétention d'évoquer? Nous n'avons pas pour rien une Société historique et des hommes qui se sont spécialisés dans l'étude du passé. Il faudra les utiliser à fond.

1942 sera probablement aussi l'année des congrès. On peut compter que les compagnies de transport et les grandes hôtelleries travailleront en ce sens. Nous aurons sûrement ici un très grand nombre de visiteurs, — et de toutes les parties du monde.

Il faudra, et il n'est pas trop tôt pour le répéter, que pas plus que les grandes manifestations publiques, l'aspect actuel de la cité ne trahisse la vérité.

Montréal est une ville au lointain passé français, elle est encore en grande majorité française. Il faut qu'elle présente au public visiteur son visage vrai.

Et ce n'est malheureusement pas encore le cas.

Pour une oeuvre pareille, il faut que tout le monde mette la main à la pâte, fasse sa part, y aille de ses projets, s'il en a formé d'utiles.

Notre camarade Benoist suggérerait l'autre jour de faire l'histoire des divers quartiers de Montréal. L'idée, tant elle est juste, a frappé beaucoup de gens. D'autres peuvent surgir.

Nous nous ferons volontiers l'écho, les collaborateurs de ceux qui veulent faire du troisième centenaire une fête digne du passé, — une fête à la fois très belle et profondément utile.

Nous avons, on en conviendra, mis déjà l'épaulé à la roue. Nous ne demandons qu'à continuer.

Omer HEROUX

Censure des nouvelles en Palestine — Grève générale — L'explosion de Jaffa

(Voir page 3)

Qu'est-ce qu'il y a derrière ce contrat placé à Toronto pour 12,000 mitrailleuses?

Le lieutenant-colonel Drew, dans un article à un périodique de Toronto, parle de ce contrat "mystérieux" — Des profits exagérés? — Qui est au fond de la "British Canadian Engineering Co." et de la "John Inglis Co."? — Quel fut là-dedans le rôle de M. Plaxton, député libéral de Toronto à Ottawa? — Trois membres de son étude légale auraient eu des intérêts dans une société qui contrôle la maison "Inglis", réorganisée en vue du contrat pour 12,000 mitrailleuses — La version du ministère de la Défense nationale — Le cas du major Hahn et les conclusions du "War Office"

Bloc-notes

Un beau lièvre...

C'est celui que vient de lever à Toronto M. Drew, au sujet de la commande de 12,000 mitrailleuses, dont 7,000 pour le gouvernement canadien et 5,000 pour celui de Londres, passée à une maison de Toronto ces mois derniers. On se rappelle les contrats de la dernière guerre, dont un nombre important enrichit outre mesure plusieurs industriels, ce qui n'était pas pour les influencer contre la participation au Canada aux aventures militaires du Royaume-Uni. A ce que fait entendre M. Drew, le contrat accordé à telle maison de Toronto il y a déjà quelques semaines aurait besoin qu'on l'étudie à fond, si l'on veut éviter tout risque de scandale. Certaines allégations de M. Drew, dans son article au *Maclean's*, sont piquantes, pour le moins. On a dit par exemple, — et M. Mackenzie, ministre de la défense nationale, l'a dit lui-même, — que la *John Inglis Company*, à laquelle est allé le contrat de 12,000 mitrailleuses, ne toucherait qu'un profit de 10 pour cent, ce qui paraîtrait raisonnable. Or, d'après M. Drew, le gouvernement, outre qu'il verserait ce profit à la maison *Inglis*, devrait faire les frais des traitements de tout son personnel d'administration, solder leurs dépenses de voyage, leurs frais légaux, le coût des téléphones et des télégrammes, les frais de bureau, d'éclairage, de chauffage, d'électricité, etc., en outre la maison *Inglis* pourrait exiger de lui le remboursement de toutes les modifications à faire subir à ses ateliers pour l'exécution du contrat, lui compter le prix des instruments de précision, des instruments pour exécuter ce contrat de mitrailleuses type Bren. En sus, selon M. Drew, des gens intéressés au renforcement de la maison *Inglis* auraient acquis, à 86 l'unité des tranches du capital-actions de la compagnie qu'ils revendent au public à 87 la part. Les affirmations de M. Drew sont d'une telle ampleur que le public attendra avec impatience les explications que M. Mackenzie, ministre de la défense, devra donner sur tous ces points, ainsi que la version du député libéral Plaxton dont l'étude légale paraît avoir été mêlée d'assez près à la réorganisation de l'affaire *Inglis*. Il n'est pas mauvais que, si le public veut entendre clairement que cela devra se faire aux prix les plus bas possible, sans que quelques brasseurs d'affaires aillent profiter des circonstances pour empiler aux dépens du trésor public des dividendes exagérés, même s'ils tâchent à les masquer. Les faits que prétend révéler M. Drew paraissent fort graves. M. King voudra les tirer au net, avant que le Canada n'aille plus loin dans la voie des armements. Et si le rapportera que les profits de guerre ne sont pas morts sitôt le traité de Versailles signé.

Voici que maintenant la question des contrats prend une tournure plus sérieuse. Dans le numéro de septembre du *Maclean's*, le lieutenant-colonel George A. Drew — personnage qui fait parler de lui en Ontario et dont on a déjà mentionné le nom comme chef du parti conservateur provincial — lance une attaque à fond de train contre M. Ian Mackenzie. Son article est intitulé "Canada's armament mystery". M. Drew s'en prend au contrat accordé le 31 mars dernier à la *John Inglis Company Limited*, de Toronto, par le gouvernement fédéral, pour la production de 7,000 mitrailleuses du type Bren. Un contrat pour 5,000 mitrailleuses du même type a été passé à la même maison par le gouvernement de Londres. Celui d'Ottawa a transporté à Toronto et prêt à la *John Inglis Company* la machinerie et l'outillage achetés par l'Etat de la Ross

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 26. — Les contrats d'armements commencent à faire parler d'eux. Et, d'ordinaire, quand on parle d'un contrat accordé par le gouvernement, ce n'est pas pour louer les gens au pouvoir, non plus pour les personnes intéressées dans l'affaire. Au cours de la dernière session, M. Bennett a fréquemment attaqué le cabinet — et tout particulièrement M. Ian Mackenzie — à propos de la façon dont les contrats étaient accordés par le ministère de la Défense nationale. M. J. S. Woodsworth, leader de la C. C. F., et bon nombre de députés conservateurs se sont mis de la partie. Cela a même donné lieu à un grand débat parlementaire et a fourni l'occasion à M. King, à M. Mackenzie et à M. Slaght de prononcer des discours indignés, enflammés; pour une fois la Chambre était sortie de sa torpeur.

Voici que maintenant la question des contrats prend une tournure plus sérieuse. Dans le numéro de septembre du *Maclean's*, le lieutenant-colonel George A. Drew — personnage qui fait parler de lui en Ontario et dont on a déjà mentionné le nom comme chef du parti conservateur provincial — lance une attaque à fond de train contre M. Ian Mackenzie. Son article est intitulé "Canada's armament mystery". M. Drew s'en prend au contrat accordé le 31 mars dernier à la *John Inglis Company Limited*, de Toronto, par le gouvernement fédéral, pour la production de 7,000 mitrailleuses du type Bren. Un contrat pour 5,000 mitrailleuses du même type a été passé à la même maison par le gouvernement de Londres. Celui d'Ottawa a transporté à Toronto et prêt à la *John Inglis Company* la machinerie et l'outillage achetés par l'Etat de la Ross

ardents d'humanité, le problème si ardu de la question juive; d'autant que le climat de Terre-Neuve est dur et que les gens qui s'y réfugièrent pour un tem s ne voudraient pas y rester indéfiniment. Alors? La légende de l'éternel Juif errant reste, on le voit, d'une brûlante actualité.

G. P.

Le carnet du grincheux

C'est étonnant comme, en ces temps si difficiles, pour les pays d'Europe, il y a des hommes publics anglais à ne rien faire et qui sentent l'invincible besoin de venir se reposer au Canada. Cette manie du "repos au Canada" finira par leur valoir des ennuis. Car, quelque bon jour, on leur fera entendre que s'ils veulent "se reposer", ils n'ont qu'à commencer par nous faire... la paix; ça nous reposerait.

Quatre détenus dans un bague américain ont été chauffés à 200 degrés Fahrenheit dans des cellules hermétiquement fermées. Ils en sont morts. Un quotidien dit qu'ils ont été "froideusement bouillants". Ce froidement ajoute à la férocity du supplice.

M. Houde est déjà réélu maire de Montréal, à en croire certains échos. Tout danger de rupture du lien britannique est donc disparu?

On ne nous dit pas si, passant à Paris, M. Rinfret ira revoir au Louvre la fameuse Vénus "du sculpteur Milo".

Le chrysanthème porte malheur... en Italie. A cause de cela les journaux de ce pays taisent le nom de l'ordre que le duc vient de recevoir du Mikado. Les superstitions changent avec les frontières. Ainsi, l'horrible chiffre treize, si néfaste partout, porte bonheur aux mangeurs de macaroni.

La preuve que le Führer a des intentions pacifiques, c'est qu'il se met à pratiquer l'Horticulture.

Le plafond de la vitesse sur terre serait de 360 milles à l'heure. Excellente chose! Il ne faut tout de même pas qu'Ottawa ou Québec devienne une banlieue de Montréal. Autrement on donne les députés fuiront-ils leurs électeurs?

Le Grincheux

Rifle Company, de Québec. La machinerie et l'outillage avaient tout d'abord été transférés à Valcartier.

\$6,500,000

La somme totale du contrat est de \$6,500,000 (le lieutenant-colonel Drew parle de \$8,000,000). D'après le contrat canadien, la *John Inglis Company* fera un profit maximum de \$267,000, bien que M. Drew mentionne une somme de \$457,000; cela comprend évidemment le profit total que la compagnie fera sur les deux contrats, l'anglais et le canadien. Dans son article M. Drew discute les intérêts du major James Hahn, qui a réorganisé la société banquelière *John Inglis* pour le compte de la *British Canadian Engineering Limited*. M. Drew analyse minutieusement les clauses du contrat et les circonstances qui en ont précédé et entouré la signature. Il analyse également les explications fournies aux Communes par le ministre de la Défense nationale, M. Ian Mackenzie. Il en profite pour poser plusieurs questions au ministre.

M. Drew va plus loin. Il analyse la distribution du capital-actions de la *John Inglis*; et il découvre que les parts sont ainsi partagées: 107,864 au major James E. Hahn; 83,698 à l'*Investment Reserves Limited*; 33,333 à l'*Anglo Engineering Company Limited*; 25,000 à la maison de courtage *Cameron, Poinson & Merrill*, et 5 aux personnes qui ont incorporé la société. Cela conduit l'auteur de l'article à parler du rôle joué par M. Hugh Plaxton, député libéral fédéral (Trinity-Toronto) qui, en tant qu'avocat, a demandé l'incorporation rapide de l'*Investment Reserves Limited* détenant 83,698 actions de la *John Inglis*. Trois employés de l'étude Plaxton sont membres du bureau de l'*Investment Reserves Limited*. Or la clause 15 du contrat intervenu entre le gouvernement fédéral et la *John Inglis* stipule clairement qu'"aucun membre du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, ou du Parlement du Royaume-Uni, ne pourra participer à ce contrat non plus qu'à des profits qui pourront en dériver". Le lieutenant-colonel Drew a beau jeu à interroger le ministre de la Défense nationale.

Le ministère s'explique

L'article de M. Drew a fait sensation dans les milieux politiques. Hier après-midi le ministère de la Défense nationale a publié le communiqué suivant qui précise certains points du contrat et répond à quelques-unes des affirmations de M. Drew:

"Quoique le ministre de la Défense nationale soit en Colombie Britannique et, par conséquent, n'ait pas vu les commentaires du colonel Drew, il a autorisé par télégraphe le département à publier quelques faits se rapportant à ce sujet.

"1. L'article contient plusieurs déclarations qui ne sont pas des

faits et qui pourraient porter les lecteurs à tirer des conclusions fausses. Par exemple, le colonel Drew dit que le coût total des canons sera probablement de \$8,000,000. Le montant mentionné dans le contrat est de \$6,500,000. Le colonel Drew a certains droits fait allusion aux détails du contrat canadien, et à d'autres endroits, sans en faire la distinction, se sert de chiffres qui appartiennent aux contrats canadiens et britanniques. Par exemple, le profit maximum permis par le contrat canadien est de \$267,000, quoique le colonel Drew fasse souvent allusion à la somme de \$457,000 sous ce rapport.

"2. Le colonel Drew qualifie le contrat de "mystérieux". Le contrat en entier fut présenté à la Chambre des communes le 29 juin, et des copies furent fournies à la presse, et les détails furent publiés en entier dans les journaux quotidiens. De plus, le 14 février, le ministre s'engagea à déposer devant la Chambre tous les contrats du département et suggéra personnellement à la Chambre que "tous ces contrats, ou le plus grand nombre de ces contrats qui pourraient être considérés nécessaires, seraient soumis au comité des comptes publics."

"3. Ce que contient réellement ce contrat. Le département décida de bonne heure en 1936 qu'il avait besoin de 7,000 mitrailleuses Bren. Le War Office britannique contrôla les spécifications et le permis de manufacture. On a trouvé que les exigences du War Office étaient telles qu'il était impossible de manufacturer dans la Grande-Bretagne assez tôt pour en faire la livraison au Canada.

"4. Le major Hahn est un des nombreux manufacturiers canadiens qui se rendirent en Grande-Bretagne pour obtenir des soumissions et d'armes pour le Canada. Le War Office en est venu à la conclusion que le major Hahn avait les qualités requises pour entreprendre au Canada la manufacture des mitrailleuses Bren. On lui demanda de soumettre des propositions définies et d'essayer d'intéresser le gouvernement canadien, pour que la décision du gouvernement britannique de manufacturer au Canada, pour ses propres besoins, puisse être utilisée comme moyen d'accommoder les exigences du Dominion. Les propositions du major Hahn furent revues par le département de la Défense nationale et par le comité interministériel sur le contrôle des profits. Elles furent modifiées et soumises au gouvernement britannique.

"Les contrats donnés par les deux gouvernements sont identiques. Le gouvernement britannique, en poursuivant sa politique qui consiste à créer des "shadow factories" comme moyen de développer une réserve de res-

(Suite à la page 2)

"Qu'on le laisse se noyer dans l'Atlantique, ce plan Page-Croft!"

UN ARTICLE DE M. GEORGES PELLETIER SUR LES NOUVEAUX PROJETS D'IMMIGRATION ANGLAISE — UNE LETTRE DE M. ALCIIDE EBRAY SUR "L'ITALIE RACISTE ET ANTISEMITE" — LETTRES, CHRONIQUES ET ARTICLES DIVERS

Sous ce titre: "Qu'on le laisse se noyer dans l'Atlantique", M. Georges Pelletier étudiera dans le "Devoir" de demain le récent projet d'immigration anglaise de sir Henry Page-Croft.

Dans le même numéro, une lettre de notre correspondant d'Europe, M. Alcide Ebray, ancien ministre résident de France, sur "L'Italie raciste et antisémite". M. Ebray y étudiera les derniers événements et leurs préliminaires.

A part cela, le "Devoir" publiera de nombreux articles et chroniques variés, notamment une étude de M. Alvarez Vaillancourt "Sur la dénationalisation de nos produits", une chronique de Prisca, la chronique de Jeanes Naturalistes, la graphologie, des lettres d'Afrique et d'Asie, d'abondants extraits de la presse européenne, les dernières nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIX: TROIS SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

L'actualité

Peter Bercovitch

à Ottawa

J'ai été huit ans courriériste parlementaire à Québec. Dès ma deuxième session, Peter Bercovitch était élu député et je l'ai très bien connu.

Au reste, pas un courriériste d'esprit tant soit peu curieux qui n'eût plaisir à profil à rencontrer le député de Saint-Louis. Il parlait de la politique avec un entier détachement, car il se considérait, je le pense, bien plus le représentant d'une entité ethnique que d'un parti. Juriste accompli, il jugeait les lois à leur valeur et en faisait, privé et même à la Chambre, une critique intelligente et objective.

On discernait chez lui, dès le premier abord, le souci d'éviter de tomber dans les défauts que l'on reproche à sa race. Le Juif est friand de publicité; il est bruyant pour attirer l'attention sur soi; il a souvent des manières vulgaires. C'est pour cela et pour cela uniquement qu'on lui refuse l'accès de certaines hôtelleries, particulièrement chez nos voisins du sud. C'est le type du gèneur, du fâcheux.

Peter Bercovitch est à l'exact opposé. Il est discret, courtois, modeste. Bien qu'il portât en lui les espoirs de sa race, que les siens complotaient sur lui, parce qu'il était exceptionnellement doué, pour emporter, de vive force si nécessaire, un poste de ministre ou de juge, jamais il ne tentait de se mettre en vedette, jamais, à ma connaissance, il n'a sollicité, ni directement ni indirectement, une ligne de publicité à un courriériste.

Il n'annonçait pas ses discours à l'avance et il parlait rarement. C'était presque toujours un effet de surprise quand il se levait de son siège, alors placé du côté de l'opposition, (parce que la Chambre était aux neuf dixièmes libérale) et que de sa voix grave et musicale, comme une corde de violoncelle, il faisait connaître son point de vue.

Non seulement il parlait rarement mais ses discours étaient toujours brefs. Et cela seul était un charme dans une Chambre où le délayage est tant de mode, où l'on semble

croire que la valeur des discours, comme celle des routes, se mesure à leur longueur et à leur platitude.

Cependant, la loi des lièvres, que venait de présenter M. Taschereau pour instituer la régie de l'Etat, fit de lui, pour quelque temps, un adversaire déclaré, violent et terrible du gouvernement. Il attaqua la loi avec une souveraine habileté dans ses clauses les plus odieuses, celles qui supprimaient les bills of right concédés par la Grande Charte. Il montrait les dangers du précédent créé par ces mesures draconiennes et leur odieuse inutilité, si un avocat habile voulait entreprendre de les contourner. "Why, disait-il en employant l'une de ces images familières que la rhétorique anglaise tolère, why I could drive through them with a horse and wagon".

Cette déclaration faisait impression, car toute la chambre connaissait les ressources supérieures de ce criminaliste éminent, l'un des plus éminents de la province et de tout le Canada. Elle faisait tellement impression que, quand le lord Walter Mitchell se leva cette fois-là pour répliquer, je vis de ma place la longue et maigre main de M. Alexandre Taschereau qui tirait fortement sur les basques du trésorier provincial. Celui-ci, tous ses collègues, tous les ministériels étaient réduits à quia. Et ce qui rendait la chose plus acabreuse, c'est que M. Bercovitch était officiellement inscrit parmi les députés libéraux. M. Taschereau, comme son prédécesseur, feu Simon-Napoléon Parent, jugeait plus efficace et plus prudent de répondre par le vote et de pulvériser ainsi les amendements proposés par l'opposition de cinq et le député de Saint-Louis.

Peter Bercovitch a fait ses études légales à McGill, où il a pris le titre de bachelier en droit, puis il les a recommencées à l'Université de Montréal, d'où il est sorti avec le degré de licencié. Il n'a pas opté pour une université; il a pris chez les deux tout ce qu'elles pouvaient lui donner. Il parle couramment le français. Mais, s'il continue de le faire dans la vie privée, il a cessé d'employer cette langue au parlement où cela lui eût pourtant donné une supériorité sur la plupart de ses collègues de langue anglaise. Je lui demandai, un jour, pourquoi il ne parlait jamais français. Sa réponse fut simple: "Je désire m'exprimer clairement, ne dire que ce que

je veux dire. En français, cela m'est impossible. Je l'ai constaté à deux ou trois reprises. Je ne recommencerai pas. C'est trop périlleux".

Bien équipé pour le parlement provincial, M. Bercovitch n'a pas eu les succès qu'il escomptait. M. Taschereau, malgré la pression des journaux anglais, n'a pas osé le nommer trésorier. L'ancien premier ministre redoutait-il une réaction de l'opinion, ou sa tenace mémoire lui rappelait-elle le fil qu'il avait eu à redorer lors de la présentation de la loi des lièvres? Quoi qu'il en soit, ce que M. Taschereau n'a pas voulu ou pas osé faire, ses successeurs libéraux, s'ils reprenaient le pouvoir, l'oseraient faire encore bien moins. Les choses ont évolué et Israël est de moins en moins populaire chez nous et partout.

M. Bercovitch s'en va donc vers Ottawa où il aurait pu aller, bien qu'il soit de dix ans son cadet, quand feu M. Jacobs reçut la candidature des mains de sir Wilfrid Laurier. Il est douteux que dans ce château fort israélien, M. Bercovitch ait, à une élection complémenaire, un adversaire sérieux. (On n'en peut dire autant de celui qui sera appelé à le remplacer dans Saint-Louis, pour aller siéger à Québec).

En envoyant M. Bercovitch au parlement fédéral, les siens reculent temporairement de la voie et manoeuvrent avec adresse. Il n'y a dans tout le parlement d'Ottawa que trois ou quatre sémistes. Il importe donc que le nombre supplée à la qualité, décrètent-ils. M. Jacobs était un habile défenseur des siens; un homme, plus adroit peut-être, plus sympathique, assurément, plus jeune lui succède. Devant cette prééminence, les ambitions s'écartent, les rivalités s'apaisent, les divisions cessent. L'homme marqué par les chefs de la tribu, à moins d'un miracle, passera.

Quel exemple pour nous! A Ottawa nous sommes aussi une minorité, une minorité plus forte que la minorité juive, mais une minorité faible quand même. Qui envoyons-nous là-bas pour nous représenter, pour nous faire connaître, nous défendre et nous faire juger?

Sur cet échiquier les Juifs plaquent leurs meilleures pièces, leurs rois et leurs tours. Nous, nous plaçons des pions, nous de bien rares exceptions. Pourquoi? Parce que des pions, c'est si commode à manoeuvrer de front et de travers,

CALENDRIER
 Demain: MARDI, 27 AOUT 1938
 Saint Joseph Calasans, confesseur.
 Lever du soleil, 5 h. 06.
 Coucher du soleil, 6 h. 43.
 Lever de la lune, 7 h. 50.
 Coucher de la lune, 1 h. 26.
 Premier quart, le 2, à 9 h. 6 m. du soir.
 Pleine lune, le 11, à 6 h. 57 m. du matin.
 Dernier quart, le 18, à 3 h. 30 m. du soir.
 Nouvelle lune, le 25, à 6 h. 17 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENDREDI, 26 AOUT 1938

BEAU ET FRAIS

Maximum et minimum

Aujourd'hui maximum 72.
 Minimum 58.
 Mêmes dates l'an dernier 70.
 Minimum 56.
 BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.8. 14 h. a.m. 29.7. Midi: 29.7.

Chiffres fournis par la Maison M.R. de Montréal, 300a, St-Denis, Montréal.

En Palestine

L'explosion d'une bombe tue 16 Arabes et en blesse 30 au marché de Jaffa

Près de 300 morts depuis le 5 juillet — Panique — Censure — Grève générale

Jaffa, Palestine, 26. (A.P.) — L'explosion d'une bombe au milieu de la foule qui se pressait au marché de légumes de Jaffa, aujourd'hui, a tué 16 Arabes, et en a blessé 30. Les soldats et la police ont immédiatement isolé le lieu de l'explosion pendant que les ambulances emportaient vers les hôpitaux les mourants et les blessés, les plus récentes victimes de la guerre de race que se livrent les Arabes et les Juifs, guerre qui a causé près de 300 morts depuis le 5 juillet.

La soudaineté de l'attentat a provoqué une panique. La police et les soldats ont immédiatement commencé des recherches pour trouver le coupable. Cette explosion ressemble à celle du 26 juillet, au marché d'Haifa, où il y a eu 47 morts. Pendant que les ambulances transportaient les morts et les blessés, les Arabes ont tenté de mettre le feu à la Banque juive anglo-palestinienne, et à plusieurs autres édifices. On a détruit une automobile appartenant à un directeur de la banque.

Policiers et soldats ont réussi à prendre le contrôle de la situation. Toutes les routes de cet important port de mer ont été fermées et des patrouilles circulent dans la région qui s'étend de Jaffa à Tel-Aviv. Les troupes ont dispersé plusieurs maisons hier soir, à Jenin, en punition du meurtre du commissaire de district britannique, W. S. Moffatt, par un Arabe qui a ensuite été tué au moment où il tentait, a-t-on dit, de s'échapper du camp militaire de Jenin.

Après l'explosion, les Arabes ont ordonné une grève générale. La police se prépare à d'autres actes de violence à cause de la fureur des Arabes. L'on s'attend à la mise en vigueur d'un couvre-feu sévère. Toutes les banques sont fermées.

On rapporte qu'à Bethléem des soldats britanniques et un groupe de terroristes se sont heurtés et que les soldats se servent de mitrailleuses. Peu après l'explosion, les Arabes se sont rendus à la banque anglo-palestinienne. Ils ont rencontré un détachement de soldats britanniques mais ont réussi à mettre le feu à la façade de l'édifice. Les flammes ont été rapidement éteintes.

La région de Jenin a été isolée du reste du pays pendant que les soldats faisaient évacuer et déménager les édifices qui possédaient ou occupaient des terroristes ou de leurs sympathisants.

Sir Harold MacMichael, haut-commissaire de Palestine, a décrété une rigide censure de presse. Les journaux peuvent publier de brefs comptes rendus d'actes terroristes, mais sans détails. Les autorités espèrent que cette limitation des comptes rendus va amener une diminution de ces attentats.

Les Juifs signalent toutefois que cette censure sera difficile à appliquer aux feuilles mimographiées publiées par les Arabes et qu'on se passe de main en main dans toute la Palestine.

Les reliques de la Vraie Croix

Il y a eu 699 ans, hier, que le roi saint Louis apportait en France les reliques de la Vraie Croix obtenues de Baudouin II, de Constantinople.

Paris, 26 (P.C.-Havas) — Il y a eu hier 699 ans qu'au milieu d'un immense concours de population, saint Louis emporta dans Paris avec les reliques de la Vraie Croix qu'il avait achetées à l'empereur Baudouin II de Constantinople.

En juillet 1239, Louis IX, le roi juste et bon, était occupé à traiter la plus émuante affaire de sa vie. Les reliques de la Vraie Croix avaient disparu durant tout le moyen âge. Or, l'empereur Baudouin, qui avait réussi à les découvrir et dont le trésor traversait une crise, venait d'annoncer qu'il était prêt à s'en dessaisir contre de l'argent. Saint Louis entama immédiatement des négociations et contre de très importants subsides s'assura la propriété d'un morceau de la Vraie Croix, de plusieurs clous de celle-ci et de la couronne d'épines, le douloureux symbole du Calvaire.

En grand équipage, non par goût du faste mais par volonté de donner à cet événement toute la pompe convenable, Louis IX se rendit au devant de ses ambassadeurs à Villeneuve-L'Archevêque, dans l'Yonne.

Il entra à Paris le 25 août et n'eut plus qu'un désir: abriter les reliques sans prix dans un sanctuaire digne d'elles. A l'intérieur du palais royal de la cité, il fit édifier ce joyau d'architecture de gothique et de grâce hardie qu'est la Sainte-Chapelle. Bien plus tard, les reliques furent transportées dans le trésor de Notre-Dame de Paris où les fidèles peuvent aller s'agenouiller encore... Ainsi commença l'année du septième centenaire de la réception à Paris des reliques de la Passion. Au cours de l'année, ont eu lieu plusieurs cérémonies. Déjà un triduum solennel a lieu à Saint-Louis-en-l'Isle les 25, 26 et 27 août. Dans l'église seront exposées en même temps les broderies religieuses d'Isabelle de France, sœur de saint Louis, trésor inestimable d'histoire et de foi.

En grand équipage, non par goût du faste mais par volonté de donner à cet événement toute la pompe convenable, Louis IX se rendit au devant de ses ambassadeurs à Villeneuve-L'Archevêque, dans l'Yonne.

Il entra à Paris le 25 août et n'eut plus qu'un désir: abriter les reliques sans prix dans un sanctuaire digne d'elles. A l'intérieur du palais royal de la cité, il fit édifier ce joyau d'architecture de gothique et de grâce hardie qu'est la Sainte-Chapelle. Bien plus tard, les reliques furent transportées dans le trésor de Notre-Dame de Paris où les fidèles peuvent aller s'agenouiller encore... Ainsi commença l'année du septième centenaire de la réception à Paris des reliques de la Passion. Au cours de l'année, ont eu lieu plusieurs cérémonies. Déjà un triduum solennel a lieu à Saint-Louis-en-l'Isle les 25, 26 et 27 août. Dans l'église seront exposées en même temps les broderies religieuses d'Isabelle de France, sœur de saint Louis, trésor inestimable d'histoire et de foi.

En grand équipage, non par goût du faste mais par volonté de donner à cet événement toute la pompe convenable, Louis IX se rendit au devant de ses ambassadeurs à Villeneuve-L'Archevêque, dans l'Yonne.

Il entra à Paris le 25 août et n'eut plus qu'un désir: abriter les reliques sans prix dans un sanctuaire digne d'elles. A l'intérieur du palais royal de la cité, il fit édifier ce joyau d'architecture de gothique et de grâce hardie qu'est la Sainte-Chapelle. Bien plus tard, les reliques furent transportées dans le trésor de Notre-Dame de Paris où les fidèles peuvent aller s'agenouiller encore... Ainsi commença l'année du septième centenaire de la réception à Paris des reliques de la Passion. Au cours de l'année, ont eu lieu plusieurs cérémonies. Déjà un triduum solennel a lieu à Saint-Louis-en-l'Isle les 25, 26 et 27 août. Dans l'église seront exposées en même temps les broderies religieuses d'Isabelle de France, sœur de saint Louis, trésor inestimable d'histoire et de foi.

En grand équipage, non par goût du faste mais par volonté de donner à cet événement toute la pompe convenable, Louis IX se rendit au devant de ses ambassadeurs à Villeneuve-L'Archevêque, dans l'Yonne.

Il entra à Paris le 25 août et n'eut plus qu'un désir: abriter les reliques sans prix dans un sanctuaire digne d'elles. A l'intérieur du palais royal de la cité, il fit édifier ce joyau d'architecture de gothique et de grâce hardie qu'est la Sainte-Chapelle. Bien plus tard, les reliques furent transportées dans le trésor de Notre-Dame de Paris où les fidèles peuvent aller s'agenouiller encore... Ainsi commença l'année du septième centenaire de la réception à Paris des reliques de la Passion. Au cours de l'année, ont eu lieu plusieurs cérémonies. Déjà un triduum solennel a lieu à Saint-Louis-en-l'Isle les 25, 26 et 27 août. Dans l'église seront exposées en même temps les broderies religieuses d'Isabelle de France, sœur de saint Louis, trésor inestimable d'histoire et de foi.

En grand équipage, non par goût du faste mais par volonté de donner à cet événement toute la pompe convenable, Louis IX se rendit au devant de ses ambassadeurs à Villeneuve-L'Archevêque, dans l'Yonne.

Il entra à Paris le 25 août et n'eut plus qu'un désir: abriter les reliques sans prix dans un sanctuaire digne d'elles. A l'intérieur du palais royal de la cité, il fit édifier ce joyau d'architecture de gothique et de grâce hardie qu'est la Sainte-Chapelle. Bien plus tard, les reliques furent transportées dans le trésor de Notre-Dame de Paris où les fidèles peuvent aller s'agenouiller encore... Ainsi commença l'année du septième centenaire de la réception à Paris des reliques de la Passion. Au cours de l'année, ont eu lieu plusieurs cérémonies. Déjà un triduum solennel a lieu à Saint-Louis-en-l'Isle les 25, 26 et 27 août. Dans l'église seront exposées en même temps les broderies religieuses d'Isabelle de France, sœur de saint Louis, trésor inestimable d'histoire et de foi.

En grand équipage, non par goût du faste mais par volonté de donner à cet événement toute la pompe convenable, Louis IX se rendit au devant de ses ambassadeurs à Villeneuve-L'Archevêque, dans l'Yonne.

Il entra à Paris le 25 août et n'eut plus qu'un désir: abriter les reliques sans prix dans un sanctuaire digne d'elles. A l'intérieur du palais royal de la cité, il fit édifier ce joyau d'architecture de gothique et de grâce hardie qu'est la Sainte-Chapelle. Bien plus tard, les reliques furent transportées dans le trésor de Notre-Dame de Paris où les fidèles peuvent aller s'agenouiller encore... Ainsi commença l'année du septième centenaire de la réception à Paris des reliques de la Passion. Au cours de l'année, ont eu lieu plusieurs cérémonies. Déjà un triduum solennel a lieu à Saint-Louis-en-l'Isle les 25, 26 et 27 août. Dans l'église seront exposées en même temps les broderies religieuses d'Isabelle de France, sœur de saint Louis, trésor inestimable d'histoire et de foi.

En grand équipage, non par goût du faste mais par volonté de donner à cet événement toute la pompe convenable, Louis IX se rendit au devant de ses ambassadeurs à Villeneuve-L'Archevêque, dans l'Yonne.

L'expulsion de Mgr Sproll

L'évêque de Rottembourg ne tient pas compte du décret du Reich qui le bannit du Wurtemberg

Prêtre autrichien accusé de trahison

Berlin, 26 (S.P.C.-Havas) — Il paraît que Mgr Sproll, évêque de Rottembourg, ne tient pas compte du décret du Reich qui le bannit du Wurtemberg parce qu'il n'a pas voté lors du plébiscite sur l'annexion de l'Autriche. Jamais jusqu'à présent les nazis n'avaient usé de l'autorité de l'Etat pour déplacer un évêque.

L'organe des chemises-noires nazistes, le *Schwarzkorps*, accuse un prêtre autrichien, M. l'abbé André Rieser, d'avoir écrit, à l'intention des historiens futurs, des opinions constituant une trahison envers le Reich naziste. D'après cet organe, le prêtre aurait notamment écrit que les anciens chefs des Autrichiens sont dans un camp de concentration, que la liberté de parole n'existe plus en Autriche et que l'existence même de l'Eglise de ce pays est en danger. Il aurait, suivant un usage assez étendu, parait-il, caché le document dans le clocher de son église. Des ouvriers l'y auraient découvert en faisant des réparations.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

M. Hector Beaupré

De Québec est parvenue à Montréal ce matin la nomination de M. Hector Beaupré à la direction de l'Ecole technique de Montréal. M. Hector Beaupré est professeur à cette Ecole depuis dix-sept ans. Il enseigne la chimie, la physique et l'électricité.

Grands ravages causés par les Japonais

1,700 Chinois tués à Tungkingfeng — gares détruites dans la capitale de la province de Hunan — 34 entrepôts de munitions incendiés à Nanchang et quatre autres à Wuchéou

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Changsha, 26 (A.P.) — Un officier de l'armée japonaise annonce, aujourd'hui, que les Japonais ont tué 1,700 Chinois en débarquant à Tungkingfeng, au sud de Singtze, pour renforcer les troupes qui s'avancent vers Nanchang, le long de la rivière Poyang. L'officier ne révèle pas les pertes de vie subies par les Japonais eux-mêmes mais on pense qu'elles sont nombreuses.

Un communiqué des autorités navales japonaises annonce que des avions japonais ont bombardé et détruit les deux gares de chemin de fer de Changsha, capitale de la province de Hunan et mis le feu à des entrepôts dans cette même ville. Ces avions ont ensuite détruit 34 entrepôts de munitions à Nanchang et quatre autres à Wuchéou.

Le truc du grand rabbin Leifer

18 kilos de prétendu "sable sacré", dissimulé dans des reliures de livres de prières hébraïques, et qui n'était que de l'heroïne

Le correspondant de Paris du Journal du Rouen raconte ainsi l'arrestation du rabbin Isaac Leifer, de Brooklyn, et de son complice Gooltdiener, pour trafic de stupéfiants, habilement cachés dans la reliure de livres de prières hébraïques.

Paris. — Dans les premiers jours du mois de juin, le service de la répression du trafic des stupéfiants de la 1ère section de l'inspection générale des services de police criminelle de la Sûreté nationale, était informé qu'un homme d'origine

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Affinités entre les âmes...

A Mlle Bernadette Bégin, de Windsor Mills

Le grand drame de la vie est la recherche des êtres, plus que l'union en amour, plus attentive à l'amitié. Chaque humain sent cette attraction vers une âme qui vit en harmonie avec la sienne, une âme capable de communier avec lui, le compléter.

Plus haut que l'agrement des relations faciles, il y a cette attente intime, et toujours naïve, de l'inconnu. Avec force, nous nous appliquons nous ennobler par nous-mêmes, mais il y a un charme subtil, et une modestie à désirer l'aide du hasard. Cherchons à nous améliorer sans prétendre nous achever; seuls nous pouvons développer ce que nous avons de plus haut, mais non vivre ce que nous avons de plus profond. L'intermédiaire d'un autre être peut seul nous aider à découvrir certains détails de nous-mêmes. Bien qu'absolus, nous choisissons d'amitié ne sont pas simples. Toute notre attitude y prend part, et certaines attitudes d'elle-même sans se dévoiler. Il faut essayer d'éclaircir cette ombre.

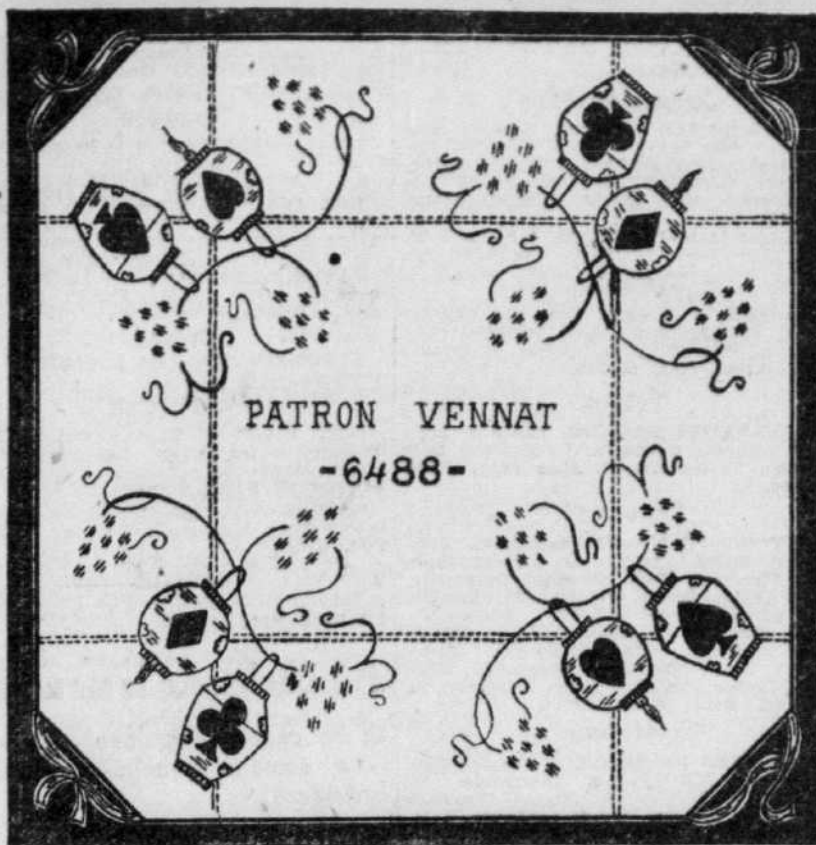
Les vrais amis se rapprochent sans des affinités intimes, tandis que les amis médiocres, selon des ressemblances superficielles, il suffit de bien des gens d'avoir les mêmes occupations et d'affecter les mêmes goûts pour s'insinuer l'un dans l'autre; souvent, cette similitude facile ne fait qu'engendrer l'antipathie, tandis que nous sommes d'autant plus portés vers certaines personnes que tout ce qu'elles font embloit les éloigner de nous. Dans le dernier cas, nous constatons que la sympathie qu'elles nous inspirent n'a pas de causes fortuites. Mais il y a plus: le sentiment qu'on découvre au fond des plus solides amitiés, c'est l'avidité d'une âme qui ne veut pas même temps que les autres, veut s'agrandir de ce que ont les autres; lorsqu'un homme arrive à un certain degré de perfection intérieure, il comprend bien que ses actes n'expriment pas toute sa nature, et qu'il subsiste en lui, en plus des facultés qu'il discipline, une réserve complexe qui pourrait fournir substance à des personnages qu'il n'aurait pas fait surgir jusqu'à ce jour; à ces ombres de lui-même répondent les personnes de ses amis; c'est par eux qu'il se complète; ils sont ses délégués à tous les genres d'activités qu'il n'a pu encore exercer. Ainsi, nous choisissons nos amis selon ce que nous sommes, et selon ce que nous pouvons être. Les amitiés les plus précieuses, sont celles qui allient le plus grand nombre de différences possible à une ressemblance essentielle.

Il y a certaines gens qui, sincèrement, ne peuvent établir une amitié si elle n'est basée sur l'estime. Ces gens-là s'attachent à la hiérarchie morale plus qu'à toute autre chose; elle est la seule où ils espèrent l'avancement. Dans le choix de ses amis, il est bon de donner une importance primordiale aux considérations morales, car chacun de nous se définit plus par son caractère que par son intelligence.

Mais quand on a observé les hommes et leurs opinions sur la vie, quand on a réfléchi sur la scène que présente cette multitude d'êtres où la grandeur peut être méconnue et l'infériorité honorée, on conclut qu'il y a pour chacun, plus d'une manière d'avoir de la valeur, et notre amitié pour une personne est solide s'il y a dans ses facultés humaines une supériorité authentique; c'est ainsi que nous aimerons certains hommes qui sont, au milieu de la médiocrité commune, de vrais chevaliers de beauté morale. Nous pourrions aussi en aimer d'autres qui, avec un caractère chancelant, ont une finesse d'esprit par où toute leur nature se relève. Cependant, il ne faut pas que ce qu'ils ont de moins bon gâte ce qu'ils ont de meilleur; soyons indulgents pour leur faiblesse, mais exigeants sur le point où ils excellent, et ne leur permettons pas de fléchir. Agir ainsi dans nos amitiés, c'est ne pas faire fi de la question morale, mais l'entendre plus subtilement.

Nous pouvons aussi nouer des amitiés que ne colore aucune considération morale, et l'admiration, dans ce cas, peut aller sans l'estime. Quelquefois, l'estime peut se

NOTRE PATRON DE LA SEMAINE



No 6488 TAPIS A CARTES — Délicieux dessin avec lanternes oranges et noires. Patron à tracer, 20c; perforé, 50c; au fer chaud (foncé seulement) 35c. Etampé sur toile de couleur verte ou jaune, 65c. Sur satin noir ou jaune or, fini par un biais de couleur, 85c. Fil à broder, 20c.

Abonnez-vous à notre revue de broderie et musique, seulement 12c par an. Circulaire de baptême, 5c; circulaire de nappes, 5c; circulaire religieuse, 5c.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 26 AOUT 1938

Ci-inclus.....pour patrons nos.....

Nom.....

Adresse.....

réveiller en nous à l'égard des hommes qui semblaient le moins faits pour la mérité: selon les apparences, on pourrait penser qu'à certaines amitiés on goûte une sorte d'avilissement délicat si l'on peut dire, mais il ne s'agit en réalité que de découvrir une nature vraiment dévouée sous des dehors qui lui font tort. Ces sortes d'amitiés d'autant plus solides que nous les avons distinguées par un décret plus spécial; ils sont à nous plus que les autres, et nous ne pouvons les voir sans éprouver la force et la sincérité du goût qui nous a portés vers eux.

"A mesure que les événements passent sur la vie de deux amis, leur fidélité s'affermie par l'épreuve. Ils voient mieux l'unité de leurs sentiments au choc qu'aurait pu la détruire ou l'ébranler. Comme deux rochers suspendus au bord d'un même abîme, et opposant aux vagues une résistance qui ne fléchit jamais, ainsi regardent-ils le flot des années attaquer en vain l'immuable correspondance de leurs cœurs". (P. Lacordaire).

MADO

C'est bien en vain...

"En vérité, c'est bien en vain que l'homme se tourmente". Il n'est, en effet, que trop évident que le trouble est parfaitement inutile. Quand le monde entier viendrait à s'effondrer, quand les événements les plus contraires nous accablent de toutes parts, le trouble resterait aussi vain; il ne ferait même qu'ajouter au mal, au lieu d'y remédier. Tout endurer avec calme, avec égalité d'esprit, non seulement apporte à l'âme des biens sans nombre, mais aide, au milieu des adversités même, à en juger sagement, à y donner même le remède le plus convenable. En tous les événements, si contraires soient-ils, nous devons plutôt nous réjouir que nous troubler. Autrement nous perdrons un bien qui surpasse la plus haute prospérité, je veux dire la tranquillité de l'âme, la paix au milieu des événements, tant adverses qu'heureux, la paix qui nous fait tous porter d'un même visage.

S. JEAN DE LA CROIX

cation, aux anormaux, à l'orientation professionnelle, à l'action sociale;

La pédagogie maternelle: l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'enfant au foyer.

50 Les techniques ménagères: travaux à l'aiguille: couture, raccommodage, ouvrages de fantaisie, tricot, modes;

tissage, crochetage et tapisserie; coupe: sur mesure personnelle et dessin de modèles;

cuisine: de famille et d'institution, de diète et de fantaisie; conserves, pâtisseries, confiseries;

entretien de la maison et des tissus, réparations usuelles;

achats, budget et comptabilité; soins aux enfants, aux convalescents, aux vieillards, aux malades, aux blessés;

direction du personnel et organisation du travail domestique;

Les bonnes recettes

Les côtelettes de veau vert-pré.

Quatre côtelettes, beurre, bouquet garni, une pincée de farine, un peu de bouillon, un verre de vin blanc, sel, poivre, une poignée de cerfeuil, un jus de citron ou un filet de vinaigre.

Faites dorer les côtelettes bien parées dans du beurre avec un bouquet garni. Saupoudrez d'une bonne pincée de farine. Mouillez avec un peu de bouillon ou d'eau et un verre de vin blanc; assaisonnez de sel et de poivre; faites cuire à petit feu dégraissez; faites réduire la sauce. Ajoutez un bon morceau de beurre manié de farine, une poignée de cerfeuil blanchi et haché.

Liez bien la sauce et finissez avec un jus de citron ou, à défaut, un filet de vinaigre.

Le canard à la bourgeoise.

Un canard pas trop vieux, lardons, sel, poivre, fines herbes de lard, un gros morceau de beurre, un grand verre de vin blanc sec, autant de bouillon, quelques gros dés de lard maigre et un bouquet garni.

Ne choisissez jamais un canard trop vieux: même braisé, il restera dur. Pour le préparer à la bourgeoise, bardez le lardons passés dans le sel et le poivre, ou enveloppez-le de fines bardes de lard. Mettez-le dans une casserole avec un gros morceau de beurre. Quand il a pris couleur, mouillez d'un grand verre de vin blanc sec et d'autant de bon bouillon, ajoutez quelques gros dés de lard maigre et un bouquet garni. Découpez le canard, mettez-le sur un plat long bien chauffé. Recouvrez avec la sauce que vous aurez fait rapidement réduire et que vous liez légèrement.

Le reste de veau à utiliser.

Reste de veau, même poids de bonne graisse de rognon de veau bien fraîche, sel, poivre, pâte brisée, un peu de beurre, un peu de jaune d'oeuf.

Enlevez nerfs et peau de votre reste de veau pour ne conserver que la maigre, ajoutez même poids de bonne graisse de rognon. Hachez le tout bien finement, ajoutez poivre et sel. Faites une pâte brisée, divisez-la en deux: étendez-en une partie sur une plaque à gâteau beurrée, et, là-dessus, étalez la farce de veau et graisse que vous recouvrez avec l'autre partie de pâte. Pincez ces deux morceaux de pâte comme pour un pâté ordinaire. Dorez à l'oeuf et mettez tout de suite au four assez chaud, environ trois quarts d'heure. Servez chaud. Il faut faire la pâte très mince. Très présentable et excellent.

Les cours agricoles de Matane

Les cours agricoles aux institutrices organisés par le département de l'Instruction publique et le ministère de l'Agriculture se donneront à Matane, au cours de la semaine. L'ouverture des cours de Matane eut lieu lundi après-midi, au couvent des RR. SS. du Bon Pasteur, sous la présidence de M. Paul Hubert, inspecteur régional de la région gaspésienne.

Son Exc. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, avait délégué pour le représenter M. le chanoine Victor Côté, curé de Matane. L'hon. Cnèsime Gagnon, ministre des mines et pêcheries et député du comté de Matane, s'était fait un devoir d'être présent.

Environ cent vingt-cinq institutrices de Matane et de Gaspé-Nord,

auxquelles se sont jointes les religieuses de l'institution et de Rivière-Blanche, se sont inscrites à ces cours.

En ouvrant la séance, M. Hubert salue l'événement du jour comme un fait depuis longtemps attendu; il souhaite que ces cours d'été deviennent une institution permanente et que l'initiative des cours de pédagogie soit prise par les écoles normales.

M. le chanoine Côté dit aux institutrices tout l'intérêt que Son Exc. porte à ces cours; il souligne que les institutrices viennent à Matane "s'occuper de leurs affaires" en poursuivant le perfectionnement de leurs méthodes en vue d'une meilleure diffusion de la science agricole. Il souhaite, comme curé, une bienvenue cordiale à Matane.

En s'adressant aux institutrices M. Onésime Gagnon dit sa satisfaction de prendre part à l'ouverture de ces cours destinés à compléter l'éducation des jeunes rurales et à entraîner davantage au sol la jeunesse de demain.

Il manifeste aux institutrices toute l'estime qu'il a pour leur haute fonction qui, dans le passé, n'a pas toujours été appréciée comme il convenait. Il souligne le fait que, dans son comté, il ne reste plus qu'une municipalité qui s'obstine encore à ne pas suivre les directives du département relativement au salaire; il exprime son ardent désir de voir cette municipalité se joindre aux autres dans un avenir rapproché.

M. Lucien Gagnon, inspecteur d'écoles du district, souhaite la bienvenue à son tour.

D'autres discours de bienvenue furent aussi prononcés par M. R. Fafard, C.R., maire de la ville, par M. Jean-Charles Gagnon, pharmacien, président de la commission scolaire, et par M. Langlois, agronome du comté. Ce dernier se réjouit de la coopération qui règne actuellement entre le ministère de l'Agriculture et le département de l'Instruction publique. Il en anticipait de magnifiques résultats pour l'avenir.

Ont pris part à la réunion, outre les orateurs cités plus haut, M. le curé Adolphe Ouellet, de St-René Goupil, M. l'abbé Côté, aumônier; M. Wilfrid Mercier, professeur à l'Ecole normale de Rimouski, MM. Henri Lane, Henri Lavoie, Chs-Eugène Bélanger et Charles Lever, inspecteurs d'écoles de la région; MM. Ls-Philippe Desrosiers et Gérard Champoux, agronomes, chargés des cours d'agriculture de cette semaine; MM. P.-P. Cantin et Philippe Beaulieu, présidents de commissions scolaires environnantes.

Comment laver et éplucher les légumes

Nous voici dans la saison où nous apprécions particulièrement, en guise de hors-d'œuvre, les crustacés que l'on trouve à foison sur les marchés, et où les salades ont, chaque jour, leur place sur la table.

Or, vous n'ignorez pas également qu'avant d'être apprêtés, tous les légumes, qu'ils soient destinés à être mangés crus ou cuits, demandent un nettoyage soigné, des débarras de la terre, des germes, des insectes, limaces ou vers qu'ils peuvent abriter.

Avant même d'être épluchés, faites tremper ces légumes assez longtemps dans une eau légèrement additionnée de vinaigre. Après l'épluchage, vous renouvellez l'opération. Autant que possible,

EATON Stores à fenêtres A 1/2 PRIX



"S.V.P. — Pas de commandes "C.O.D." par poste ou téléphone". Grande variété en cambrail de coton peint à la main, Peerless et Royal Standard, Washade, etc. Certains légèrement défraîchis. 27" à 48" de large et 56" à 72" de long. Sable, crème, vert, gris, brun et crème/vert, brun/crème.

Articles d'ameublement, au sixième.

Spécial de la Vente Semestrielle samedi. A 1/2 des prix habituels. .34 à 1.19

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

utilisez pour cela de l'eau filtrée ou bouillie.

Quant à la question de l'épluchage proprement dit, elle préoccupe, à juste titre, nombre de maîtresses de maison. Il évidemment admis aujourd'hui, qu'une femme intelligente, lettrée et de bonne éducation, s'occupe de la maison et mette la main à la pâte. Et cela même si le mari occupe une situation sociale importante. Les mains, cependant doivent rester aussi nettes, aussi soignées que celles des femmes oisives ou des intellectuelles. Et c'est là que commence la difficulté.

On met facilement des gants usagés ou des gants de caoutchouc pour préparer les feux, manier les ingrédients de nettoyage. L'aspirateur, si nous en possédons un, évite le contact des poussières nocives; mais l'épluchage des légumes et des fruits reste redoutable.

Par exemple, l'acidité des poires et des pommes, les écales de noix, les coques de marron tachent les mains de façon opiniâtre. Les ongles, eux, sont peu ou prou préservés par leur vernis, mais la peau qui les environne ou l'intérieur des doigts sont désagréablement souillés.

Pour les légumes, notons en passant que les carottes, surtout lorsqu'elles sont vieilles, se peuvent cuire, une fois bien lavées, avec leur peau, comme les pommes de terre, soit qu'on les passe ensuite au presse-purée, soit qu'on les épluche en tournant et suivant le contour de cette racine pivotante, soit qu'on les fasse sauter au beurre, ou cuire avec de la viande. En toute façon, l'après-dînée, il est bon de se frotter ensuite rapidement les mains avec du citron, de les rincer à l'eau douce et de les savonner longuement ensuite.

A-t-on quelque lavage à effectuer, craint-on les gerçures douloureuses? Il sera bon, avant de mettre les mains à l'eau, de les enduire, dessus et dessous, de glycérine d'amidon et de vernir soigneusement les ongles, afin de les rendre moins cassants.

Images pieuses

Chromo-couleurs ou sépia

En chromo ou couleurs ces images se vendent 75c la douzaine. En sépia, 40c la douzaine.

Voici la liste des sujets:

12 sujets différents pour Petits enfants.

12 sujets différents pour Premières communion.

12 sujets différents sur la Vierge.

12 sujets assorties-sépia seulement.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

MOISSON ABONDANTE DE SANTÉ ET DE FORCES



LE Shredded Wheat est la plus parfaite céréale de la nature, contenant des vitamines, sels minéraux, hydrates de carbone et protéines en combinaison bien équilibrée. C'est le blé entier qui fournit ces éléments vitaux pour aider à maintenir l'esprit vif et à développer une croissance saine et des muscles solides.

The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd. Niagara Falls - Canada

SHREDDED WHEAT FAIT AU CANADA - DE BLE CANADIEN

Feuilleton du "Devoir"

ROSIE et l'AMOUR

par Jacqueline Vincent

53. (Suite)

—Quand je suis passée devant sa porte, en descendant, elle m'ignorait. Elle me regardait tandis que Suzanne chantait à tue-tête.

Elle achève:

—Je ne me suis pas arrêtée.

—Viens-en aux confidences reçues là haut. C'est vrai que la bonne femme voulait se tuer?

—C'est vrai.

—Mais pourquoi?

—Qu'est-ce que c'est que cette créature-là?

—Une pauvre femme.

Bruno a regardé la montre solidement fixée à son poignet:

—Il est temps de partir au Cercle d'étude. Aussi bien, mon brave Benoit, tu dois te rendre compte que nous ne saurons rien de plus, à moins que tu ne désires entendre une troisième fois cette explication qui n'en est pas une: c'est une pauvre femme! Non? tu viens? Alors, allons-y.

Après le départ des deux frères, le calme engendre une émotion subtile. La femme de chambre a

achevé de desservir sans que personne fasse un mouvement. Rosie, la première, a grimpé deux étages. Quand ses parents la rejoignent, elle est devant la fenêtre ouverte, au studio. Les feuilles de marronniers se détachent, pochoir sombre, sur l'azur qu'éclaircit un quartier de lune. La jeune fille se retourne, le regard plus lumineux dans cette demi-obscurité.

C'est Jeannine qui a parlé d'abord:

—Veux-tu fermer? le temps fraîchit.

Puis, aussitôt:

—Tout ce que tu as raconté n'était qu'un prélude, n'est-ce pas? Rosie, pourquoi es-tu rentrée ce soir comme hors de toi-même?

S'assurant qu'Hubert a trouvé son fauteuil, Rosie a gagné un siège bas. De ses longs bras minces, elle encercle ses genoux. Un instant étonnée, elle pense: "Hors de moi-même? Suis-je donc hors de moi-même?" Et, brusquement, elle jette une question:

—Père, connais-tu ce nom: Diane de Charancy?

—Diane de Charancy? Un nom de guerre, mais... attends... Je l'ai entendu prononcer... où?

Le front du peintre un instant plissé s'éclaircit:

—Diane de Charancy, un portrait d'Elcheverry. Une femme jeune, belle, assez fine... au collier de gros saphirs taillés... Oui, je me rappelle. On m'a, à l'époque, c'est-à-dire il y a... sept ou huit ans, je crois — raconté certaines histoires assez peu édifiantes qui restent floues dans ma mémoire. La dame menait grand train, on citait des noms connus, des astres politiques qui gravitaient dans son ciel. Elle avait un hôtel très bien monté où elle recevait, une villa sur la côte; bref, un train de maison qui ne devait pas être loin de 200,000 francs par an.

—Elle m'a dit 20,000 francs par mois.

—Elle t'a dit?... Tu l'as donc vue?

—La malade que j'ai trouvée dans la chambre lamentable, c'est Diane de Charancy, mère.

—Ah! pauvre, fit Hubert.

—Oui, pauvre, appuya Jeannine. C'est donc cette détresse-là qui a ouvert en toi de telles sources nouvelles d'amour?

Rosie n'écouait plus. Tout entière, elle était la proie des souvenirs libérés par sa volonté:

—Père, mère, je vais tout vous dire...

—Voyons: tu as pénétré dans cette mansarde.

—Oui... Si vous aviez vu ce visage pathétique; des yeux immenses, une courte chevelure en désordre qu'une ancienne indéfrisable emmêlait encore davantage; une voix farouche: "Qui vous a permis d'entrer?"

—Alors?

—Comment ne pas sentir affluer de son cœur des mots de compassion, de douceur? J'avais saisi d'un coup d'oeil le décor et pressenti la profondeur de cette détresse. Mon âme se jetait au-devant de la sienne...

—Elle s'est attendrie?

—Non, elle s'est cabrée. L'amertume, oh! quelle amertume. Plus je sentais de tendresse en moi, plus

elle se défendait, avec des sarcasmes, de l'ironie. Puis, elle m'a dit: "Voulez-vous me retrouver mon rouge? Il a roulé sous le lit, je n'ai pas eu le courage de me lever pour le chercher".

—Qu'as-tu fait, mon petit?

—Il avait roulé plus loin, dans la poussière. Je l'ai ramassé et le lui ai rendu. C'est ce geste qui l'a adouci, apaisée: "Merci. Posez mon fard sur la table, je ne m'en servirai pas. A quoi bon? mes lèvres sont noircies de fièvre. Mais je voulais voir... je voulais savoir si vous alliez vous fâcher, me traiter de "fille perdue", me dire des politesses comme elles savent en prodiguer, à propos de ce bâton de rouge. Vous n'avez rien dit. Merci, mademoiselle. Et soudain tout humble elle a continué: "Je vous prie de vous retirer car votre place n'est pas ici. Si vous saviez où vous êtes, chez qui vous êtes..."

Rosie avait joint les mains.

—Le masque durci s'était transformé. A ce moment j'ai su de la plus formelle certitude que cette créature de Dieu s'était enlisée

dans la boue, faute d'amour! Comment l'ai-je su? Je l'ignore, mais cette conviction était aussi solide que douloureuse. Bientôt, du reste, sur la défensive, elle m'interrogeait: "Pourquoi n'avez-vous pas un petit bon Dieu qui pend à votre cou?"

—"Parce que j'espère qu'il est bien vivant dans mon cœur puisqu'il m'incite à vous aimer." Elle a fait: "Vous, m'aimer? laissez-moi rire. On ne m'en fait pas accroire, vous savez." J'ai eu peur de la voir encore s'échapper des mains où j'espérais l'avoir saisie, et j'ai protesté: "Pourquoi, je vous aime!... Oh! oui, je vous aime!"

—Et tu l'as convaincue?

—Elle a voulu railler mon accent plein de conviction, elle se débattait, mais je sentais son ange gardien me la donner. Je me suis mise à genoux près d'elle et pour cette attitude de prière ne l'effaroucha pas, j'ai pris dans mon sac un peigne de poche. Meche par meche, j'ai remis sa chevelure en ordre.

(A suivre)

— Elle a voulu railler mon accent plein de conviction, elle se débattait, mais je sentais son ange gardien me la donner. Je me suis mise à genoux près d'elle et pour cette attitude de prière ne l'effaroucha pas, j'ai pris dans mon sac un peigne de poche. Meche par meche, j'ai remis sa chevelure en ordre.

— Elle a voulu railler mon accent plein de conviction, elle se débattait, mais je sentais son ange gardien me la donner. Je me suis mise à genoux près d'elle et pour cette attitude de prière ne l'effaroucha pas, j'ai pris dans mon sac un peigne de poche. Meche par meche, j'ai remis sa chevelure en ordre.

— Elle a voulu railler mon accent plein de conviction, elle se débattait, mais je sentais son ange gardien me la donner. Je me suis mise à genoux près d'elle et pour cette attitude de prière ne l'effaroucha pas, j'ai pris dans mon sac un peigne de poche. Meche par meche, j'ai remis sa chevelure en ordre.

— Elle a voulu railler mon accent plein de conviction, elle se débattait, mais je sentais son ange gardien me la donner. Je me suis mise à genoux près d'elle et pour cette attitude de prière ne l'effaroucha pas, j'ai pris dans mon sac un peigne de poche. Meche par meche, j'ai remis sa chevelure en ordre.

— Elle a voulu railler mon accent plein de conviction, elle se débattait, mais je sentais son ange gardien me la donner. Je me suis mise à genoux près d'elle et pour cette attitude de prière ne l'effaroucha pas, j'ai pris dans mon sac un peigne de poche. Meche par meche, j'ai remis sa chevelure en ordre.

— Elle a voulu railler mon accent plein de conviction, elle se débattait, mais je sentais son ange gardien me la donner. Je me suis mise à genoux près d'elle et pour cette attitude de prière ne l'effaroucha pas, j'ai pris dans mon sac un peigne de poche. Meche par meche, j'ai remis sa chevelure en ordre.

— Elle a voulu railler mon accent plein de conviction, elle se débattait, mais je sentais son ange gardien me la donner. Je me suis mise à genoux près d'elle et pour cette attitude de prière ne l'effaroucha pas, j'ai pris dans mon sac un peigne de poche. Meche par meche, j'ai remis sa chevelure en ordre.

— Elle a voulu railler mon accent plein de conviction, elle se débattait, mais je sentais son ange gardien me la donner. Je me suis mise à genoux près d'elle et pour cette attitude de prière ne l'effaroucha pas, j'ai pris dans mon sac un peigne de poche. Meche par meche, j'ai remis sa chevelure en ordre.

— Elle a voulu railler mon accent plein de conviction, elle se débattait, mais je sentais son ange gardien me la donner. Je me suis mise à genoux près d'elle et pour cette attitude de prière ne l'effaroucha pas, j'ai pris dans mon sac un peigne de poche. Meche par meche, j'ai remis sa chevelure en ordre.

— Elle a voulu railler mon accent plein de conviction, elle se débattait, mais je sentais son ange gardien me la donner. Je me suis mise à genoux près d'elle et pour cette attitude de prière ne l'effaroucha pas, j'ai pris dans mon sac un peigne de poche. Meche par meche, j'ai remis sa chevelure en ordre.

— Elle a voulu railler mon accent plein de conviction, elle se débattait, mais je sentais son ange gardien me la donner. Je me suis mise à genoux près d'elle et pour cette attitude de prière ne l'effaroucha pas, j'ai pris dans mon sac un peigne de poche. Meche par meche, j'ai remis sa chevelure en ordre.

Au conseil municipal

Liste des rapports adoptés à la séance d'hier

Le conseil municipal après avoir discuté les rapports du comité exécutif et voté les secours directs pour septembre, soit \$894,010 s'est ajourné au mois de septembre.

Voici la liste des rapports adoptés hier :

Voici la liste des rapports du comité exécutif adoptés hier matin à la séance du conseil municipal :

1. — A l'effet de payer une somme de \$1,350 à la Fédération Canadienne des maires et des municipalités comme contribution de la cité pour l'exercice courant.

2. — A l'effet d'accorder un certificat de police d'assurance acquittée, au montant de \$1,000 à l'ex-lieutenant Roméo Hébert du service des incendies.

3. — A l'effet d'accorder un certificat de police d'assurance acquittée, au montant de \$1,000 à l'ex-lieutenant Charles Michaud du service des incendies.

4. — Soumettant un projet de règlement à l'effet d'amender le règlement no 340 relatif aux substances explosives et combustibles, tel qu'amendé par les règlements nos 714, 807 et 1086.

5. Soumettant un projet de règlement à l'effet d'amender le règlement no 1361 concernant la vente du charbon, tel qu'amendé par le règlement no 1436.

6. Soumettant un projet de règlement à l'effet d'amender le règlement no 1362 concernant la vente du bois de chauffage, tel qu'amendé par le règlement no 1435.

7. — Soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$125,000 pour renouveler un emprunt du même montant fait par la Ville-Emard, le 6 juillet 1908.

8. — Soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$50,000 pour renouveler un emprunt fait par la ville de Bordeaux.

9. Soumettant un projet de règlement à l'effet de prélever certains droits sur les compagnies d'assurance contre l'incendie en rapport avec la Commission des incendies et abrogeant certains règlements.

10. — A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$12,794.81 pour pensions et annuités, afin de mettre à leur retraite certains membres du service des incendies.

11. — A l'effet d'approuver un projet d'acte de contrat entre la cité et la Ville de St-Leonard de Port-Maurice, par lequel la cité s'engage à certaines conditions, à fournir à cette ville l'eau dont elle pourra avoir besoin durant une période de dix ans.

12. — A l'effet d'approuver quatre projets de contrats à l'effet d'approvisionnement d'eau certaines propriétés situées rue Randall, dans les limites de la municipalité du village de la Côte St-Luc.

13. — A l'effet de voter une somme de \$7,090.50 de l'item "traitements" du service de la police au budget des travaux publics pour

l'entretien et la réparation des automobiles et des motocyclettes.

14. — Recommandant que soient approuvées les conclusions d'un rapport du département en loi, en date du 8 août 1938, relativement à la demande faite par la Compagnie des chemins de fer nationaux devant le Bureau des Commissaires du Transport pour permission de modifier le profil entre la rue Turcot et le canal Lachine; de fermer les rues St-Philippe et St-Ferdinand et de construire un tunnel à la rue Ste-Marguerite, et de construire un tunnel à la rue Notre-Dame.

Quartier St-Gabriel

15. — Recommandant que soient approuvées les conclusions d'un rapport du département en loi, en date du 8 août 1938, relativement à la demande faite par la Compagnie des chemins de fer nationaux devant le Bureau des Commissaires du Transport, pour permission de construire un tunnel à piétons à la rue Shearer.

16. — Recommandant que soient approuvées les conclusions d'un rapport du département en loi, en date du 9 août, 1938, relativement à la demande faite par la Compagnie des chemins de fer nationaux devant le Bureau des Commissaires du Transport, pour permission de reconstruire un tunnel sur la rue Wellington.

Quartier Maisonneuve

17. — A l'effet d'amender une résolution du Conseil du 29 juillet 1937 re: construction d'un trottoir sur le côté est du Boulevard Pie IX, de la rue Notre-Dame en gagnant le sud.

Quartier Mont-Royal

18. — Recommandant que soit amendée la résolution du Conseil en date du 14 septembre 1936 en remplaçant les mots "de l'avenue Miller en gagnant l'est" par les mots "de la rue Cedar-Crescent en gagnant l'est".

19. — A l'effet d'amender les résolutions du Conseil en date du 27 août, 1936, du 10 octobre, 1936 et du 13 septembre, 1937 re: construction d'un trottoir sur les deux côtés du chemin Kingston.

20. — Recommandant que la résolution du Conseil en date du 9 novembre 1936, à l'effet de voter un crédit pour la construction d'un pavage dans la rue Wilderton, soit amendée.

Quartier Notre-Dame de Grâce

21. — Recommandant que soit amendée la résolution du Conseil en date du 9 novembre 1936, à l'effet de voter un crédit pour la construction d'un pavage dans l'avenue Bonavista, du chemin de la Côte St-Luc en gagnant le nord.

22. — A l'effet d'approuver la vente d'une parcelle de terre située à l'angle nord-ouest des avenues Melrose et Western, à M. P. Demers, au prix de \$1,000 et en considération du paiement des taxes qui grèvent cet immeuble.

Quartier Montcalm

23. — A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire: Raymond McDonald & Co. Limited, au prix total approximatif de \$20,325, le contrat pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue De Lorimier, de la rue Bélanger à la rue Everett, quartier Montcalm, et de voter un crédit de \$27,000 à cette fin.

Quartier St-Michel

24. — A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire: The Sicily Asphaltum Paving Company Limited, au prix total approximatif de \$6,841, le contrat pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Georges-Emile, de la rue St-Dominique à la rue de Gaspé, et de voter un crédit de \$9,000 à cette fin.

Quartier Villieray

25. — A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire: "The Sicily Asphaltum Paving Company Limited" au prix total approximatif de \$3,678, le contrat pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Emile-Journault, de la rue La-Jeunesse à la rue Foucher, et de voter un crédit de \$5,200 à cette fin.

Quartier Ahuntsic

26. — A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$500 pour la construction d'un égout dans la rue St-Charles, du boulevard Perras en gagnant le sud.

Quartiers Mercier, Montcalm et Rosemont

27. — A l'effet de ratifier la vente à l'enchère de certains terrains situés dans les quartiers Mercier, Montcalm et Rosemont.

28. — A l'effet de voter un crédit de \$10,000 pour l'installation de conduits souterrains supplémentaires dans les divers secteurs existants de la Commission des services électriques.

Quartier St-Michel

30. — A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire: A. Janin Paving Co. Limited, au prix total approximatif de \$2,195, le contrat pour la pose d'un revêtement en mélanges asphaltiques sur la rue Henri-Julien, de l'avenue Laurier à la rue du Carmel (ou requis), et de voter un crédit de \$9,500 à cette fin.

Quartier Bourget

42. — A l'effet d'accorder le contrat de la rue De Lorimier, au plus bas soumissionnaire: Canadian Structural Steel Works Company, au prix total de \$11,166.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 28 AOUT

XIIIe Dim. après la Pentecôte, Semid. (Vert). Messe: Deus, in adiutorium, avec Gl. et Cr.; 2e or. de saint Augustin E. D., 3e de saint Hermès M., 4e m.; préface du dim. mém. Io de la Décolation de saint Jean-Baptiste (I Vp.), 2e de saint Augustin E. D. (II Vp.), 3e de sainte Sabine M. (II Vp.).

AU PRONE

On annonce:

La rentrée des classes: conseils pratiques aux parents et aux enfants.

Vendredi prochain, le Vendredi du mois: communion, répare: heure sainte avec les enfants l'après-midi (avec le peuple l'après-midi ou la soirée).

Dim. prochain, fête religieuse du travail.

Le taxi

Injonction accordée contre la ville

L'Association des Taxis LaSalle obtient une injonction temporaire qui empêche jusqu'à lundi la mise en vigueur de la résolution du comité exécutif du 18 août — La nouvelle distribution des postes de stationnement

M. le juge Chase Casgrain, de la Cour supérieure, a accordé hier après-midi une injonction temporaire demandée par l'Association des Taxis LaSalle contre la ville de Montréal. C'est la lutte qui recommence sur la question du taxi. L'objet de l'injonction est d'empêcher la ville de mettre en vigueur la résolution adoptée le 18 août par le comité exécutif et qui comporte une nouvelle distribution des postes de stationnement à l'Association des Taxis LaSalle et la Diamond Taxicab Association Ltd.

La requête pour injonction est accompagnée d'une demande d'annulation de la résolution du 18 août, une action en dommages de \$50,000 contre la ville. La Cour a accordé l'injonction temporaire après avoir exigé le dépôt d'un cautionnement de \$200. L'injonction vaut jusqu'à lundi, alors que les intéressés se présenteront devant la Cour de pratique pour discuter la demande d'injonction interlocutoire de la requérante, l'injonction qui, si elle était accordée, laisserait les choses dans l'état actuel jusqu'à décision finale des tribunaux sur la demande d'annulation de la résolution du comité exécutif.

L'Association LaSalle, syndicat coopératif composé de 120 membres propriétaires de 137 autotaxis, se plaint de ce que, par la résolution du 18 août, le comité exécutif établit un monopole du taxi à Montréal, en privant injustement l'Association LaSalle de presque tous ses postes de stationnement importants. La requérante rappelle la grève du taxi d'il y a deux ans, qui fut réglée lors de l'autorité municipale accorda des permis de taxis et des postes de stationnement à parts à peu près égales dans les différents centres importants de la ville, aux deux principales organisations de taxi de Montréal.

Depuis lors, cette distribution avait été maintenue, et les membres de l'Association LaSalle ont payé et obtenu des permis qui sont encore en vigueur. Et le 18 août le comité exécutif a changé tout cela, à l'insu de l'Association LaSalle et au profit de l'organisation Diamond.

La requérante prétend que cette résolution est injuste et en demande l'annulation; et en attendant que les tribunaux se prononcent là-dessus elle demande une injonction afin de ne pas être obligée d'abandonner ses postes de stationnement comme elle vient d'en recevoir l'ordre du directeur de la police municipale.

Cette résolution, dit la requérante, ruinerait les membres de l'Association LaSalle, parce qu'elle enlève à cette dernière presque tous ses postes importants et lui donne en retour des postes dans des endroits éloignés du centre et sans aucune utilité.

Voici quelques paragraphes de la requête:

La requête allégué entre autres: "Que la résolution, en même temps qu'elle établit les endroits où sont situés les différents postes de stationnement, détermine également d'autotaxis qui pourront stationner à chacun de ces postes, sans accorder à votre requérante un nombre suffisant de postes pour y placer tous les autotaxis, propriété de ses membres, et qui ont légalement le droit d'exploiter leur commerce dans la cité de Montréal;

"Que, plus spécialement, les postes accordés à votre requérante sont situés à des endroits tels, savoir, si éloignés et de si peu d'importance, qu'elle perdrait, au bénéfice de la Diamond, la clientèle qu'elle s'était créée;

"Que votre requérante s'est vu enlever, par cette résolution, tous les endroits, sans exception, où le commerce de taxi est tant soit peu florissant, au bénéfice de sa rivale, à qui ils ont été accordés;

"Que, plus spécialement, votre requérante n'a, parmi les postes qui lui sont accordés, aucun endroit situé près d'une gare, d'un hôtel ou d'un square;

"Que, pour bien illustrer, votre requérante a constaté que, dans le quadrilatère formé par les rues Alwater, Sherbrooke, St-Denis, et des Commissaires, en un mot, dans cette partie de la ville où les taxis sont généralement demandés, elle n'a eu plus droit qu'à huit postes avec une capacité de trente-trois autotaxis seulement, alors que, par ailleurs, la Diamond s'est vu accorder, dans ce même quadrilatère, trente-sept postes, très bien placés, avec une capacité de 179 autotaxis;

La requérante ajoute que les postes de stationnement constituent la grande source de clientèle et la meilleure source de revenu des taxis à Montréal. Elle demande l'annulation de la résolution, une indemnité de \$50,000, et de plus que les choses restent dans le statu quo tant que les tribunaux n'auront pas décidé du litige.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Coupes et prix spéciaux

A l'exposition des Trois-Rivières

Trois-Rivières, 26 (D.N.C.) — Une foule d'environ 30,000 personnes a visité au cours de la journée d'hier la trente-neuvième exposition de la vallée du Saint-Laurent sur les terrains de l'exposition. C'était la première journée de beau temps depuis le début de l'exposition et la population de notre ville et du district a manifesté d'une façon bien expressive l'intérêt qu'elle porte à son exposition régionale.

Cet intérêt s'est accentué cette année à cause des changements opérés sur les terrains de l'exposition et aussi des efforts et des sacrifices financiers faits par la nouvelle organisation pour mettre l'exposition de la vallée du Saint-Laurent sur un niveau supérieur à ce qu'elle était dans le passé.

Le fait saillant de la journée d'hier fut la grande parade des animaux en avant de la grande estrade au cours de laquelle le président de l'exposition, M. J.-B. Lorange, a fait la remise des coupes et des prix spéciaux. M. Lorange était accompagné des autres directeurs de l'exposition, MM. B.-J. Trépanier, le notaire J.-A. Trudel, le docteur J.-H. Vigneau, et M. Charles Rocheleau.

Les quatre milliers de personnes qui se pressaient dans l'estrade pour assister aux courses de chevaux et à la représentation de vaudeville firent une longue ovation à chacun des gagnants des coupes et des autres prix spéciaux.

Le terrain de l'exposition a été le centre d'une activité trépidante durant toute la journée. Des une heure, hier après-midi, les terrains étaient littéralement couverts de visiteurs et, hier soir, plusieurs milliers de personnes se rendirent passer la soirée à l'exposition.

L'avis de la soirée à l'exposition, ce fut l'une des plus grosses joutes jamais vues dans l'histoire de l'exposition des Trois-Rivières.

Dans la soirée, une foule enthousiaste a rempli à capacité la salle du grand spectacle de vaudeville. Les huit troupes retenues par l'Association de l'exposition ont donné leur dix-huitième numéro au milieu d'applaudissements prolongés.

La bâte industrielle et les établis ainsi que la bâte de l'aviculture ont sans cesse accueilli des flots de visiteurs. Voici la liste des coupes et des prix spéciaux.

Prix et coupes décernés hier: Statuette (type étalon belge) offerte par W. L. Hogg Corp., Ltd. pour le meilleur étalon belge de tout âge, gagnée par M. Pierre Milot, Yamachiche.

\$500 offert par la Banque de Montréal pour la meilleure jument belge de tout âge, gagnée par M. Rosario Garceau, St-Barnabé.

Coupe en argent offerte par l'Association de l'exposition des Trois-Rivières, Liée, pour l'exposant qui présentera l'exhibé le plus nombreux dans la classe des chevaux belges propriété du même exposant, gagnée par Georges Proulx, d'Yamachiche.

Coupe en argent offerte par A. J. Bergeron, des Trois-Rivières, pour le meilleur étalon canadien de tout âge gagnée par M. Maurice Bernier, Bécancour.

Coupe en argent offerte par M. Antonio Gauthier, quincaillier, pour le meilleur cheval (jeune ou hongre) attelé à une voiture de livraison, gagnée par M. J. P. Dugré, Pointe-du-Lac.

\$500 en argent offert par la Banque de Montréal pour le meilleur cheval de route attelé à un boghe, gagné par M. Edouard Caron, banquier des Trois-Rivières.

Coupe en argent offerte par la Banque Canadienne Nationale des Trois-Rivières pour l'exposant du district qui aura remporté le plus grand nombre de prix dans toutes les classes de bovins sans exception, gagnée par Léon Girardin, Yamachiche.

Coupe en argent offerte par l'Association de l'exposition des Trois-Rivières Liée, pour le meilleur taureau Ayshire de tout âge, gagnée par M. Anselme Cabana, St-Cuthbert.

Coupe en argent offerte par la Banque Royale du Canada des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau Ayshire, gagnée par M. Cléophas Denis, St-Denis.

Cinq dollars en argent, offert par la Banque de Montréal des Trois-Rivières, pour le meilleur taureau Holstein de tout âge, gagné par M. Jos. Panneton, Trois-Rivières.

La Bix dollars en argent, offert par la Bix dollars Corporation, de La Tuque, pour la meilleure vache Holstein âgée de deux ans et plus, propriété de l'exposant et élevée par lui-même, gagnée par Jos. Panneton et fils, Trois-Rivières.

Coupe en argent offerte par la Banque Canadienne du Commerce, Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau junior Holstein, gagnée par la Bix dollars Corporation, de La Tuque.

Coupe en argent offerte par l'Association de l'exposition des Trois-Rivières, Liée, à l'exposant qui portera le plus grand nombre de prix dans toutes les classes de volailles sans exception, gagnée par M. J.-E. Fontaine, de St-Guilhem.

Coupe en argent offerte par la Cie des Enseignes, Liée, Montréal, à l'exposant qui aura remporté le plus grand nombre de prix dans la classe des produits horticoles et commerciaux, gagnée par M. J.-Marie Chretien, St-Angèle de Laval.

Coupe en argent offerte par M. P.-E. Dufresne, ingénieur de la cité des Trois-Rivières, à l'exposant qui présentera le plus beau troupeau de Jersey, gagnée par M. Romain Fafard, de St-Cuthbert.

Coupe en argent offerte par M. J.-C. Sawyer, notaire, Trois-Rivières, pour le gagnant du premier prix dans les concours de préparation et présentation des jeunes éleveurs, gagnée par M. David Trudel, Saint-Narcisse.

Coupe en argent offerte par M. Laurent Garceau, bijoutier, Trois-Rivières, pour le concurrent qui aura le meilleur sujet dans la classe "l'exhibé concours des jeunes éleveurs", gagnée par Mlle Darie Fafard, St-Cuthbert.

Coupe en argent offerte par l'Association de l'exposition des Trois-Rivières Liée, pour le gagnant du premier prix du concours oratoire des jeunes éleveurs, gagnée par Mlle Murielle Lavallée, Berthierville.

Coupe en argent offerte par M. J.-C. Sawyer, notaire, Trois-Rivières, pour le gagnant du premier prix dans les concours de préparation et présentation des jeunes éleveurs, gagnée par M. David Trudel, Saint-Narcisse.

Coupe en argent offerte par M. Laurent Garceau, bijoutier, Trois-Rivières, pour le concurrent qui aura le meilleur sujet dans la classe "l'exhibé concours des jeunes éleveurs", gagnée par Mlle Darie Fafard, St-Cuthbert.

Coupe en argent offerte par l'Association de l'exposition des Trois-Rivières Liée, pour le gagnant du premier prix du concours oratoire des jeunes éleveurs, gagnée par Mlle Murielle Lavallée, Berthierville.

Coupe en argent offerte par M. J.-C. Sawyer, notaire, Trois-Rivières, pour le gagnant du premier prix dans les concours de préparation et présentation des jeunes éleveurs, gagnée par M. David Trudel, Saint-Narcisse.

Coupe en argent offerte par M. Laurent Garceau, bijoutier, Trois-Rivières, pour le concurrent qui aura le meilleur sujet dans la classe "l'exhibé concours des jeunes éleveurs", gagnée par Mlle Darie Fafard, St-Cuthbert.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés. — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

Premières

"Capitol" — Melodrame historique. Production Paramount. Interprètes: Joan Bennett, Randolph Scott, May Robson, Francis Ford. Durée intégrale, 85 minutes. Pour adultes.

"YOU BORN?" — Melodrame mystérieux. Production First National. Interprètes: Anna May Wong, Margaret Lindsay, Lola Lane, Charles Wilson, Frank J. Acron. Durée intégrale, 85 minutes. Pour adultes.

"Cinéma de Paris" — Nuits de feu — Marcel Audebert: Jean Sarrment. Réalisateur: Marcel Audebert. Interprètes: Gaby Morlay, Victor Francen, Signoret, Georges Houis. Production: Clément Allaire. 1937. Durée: 1 h. 40. Pour adultes.

"Orpheum" — ALGERES — Drama. Vedettes: Charles Boyer, Sigrd Gude, Hugué Lamar. Production Wanger U. A. Durée intégrale: 85 minutes. Pour adultes.

"Palace" — ALEXANDER'S RAGTIME BAND — Sortie de comédie musicale. Interprètes: Don Ameche, Tyrone Power, Alice Faye. Pour adultes.

"Princess" — FAST COMPANY — Film policier. Production MGM. Interprètes: Melvyn Douglas, Florence Rice, Douglas Dumbrille, Claire Dodd. Durée intégrale, 75 minutes. Pour adultes.

"THE BATTLE OF BROADWAY" — Comédie. Production 20th Century-Fox. Interprètes: Victor McLaglen, Raymond Walburn, Louise Homer. Durée intégrale: 85 minutes. Pour public averti.

"Saint-Denis" — LES FILLES DU RHONE — Drama. Réalisation de J.-P. Paulin. Interprètes: A. Ducas, J.-P. Bosc, A. Risauat. Production S. N. C. 1938. Durée intégrale: 1 h. 40. Pour tous.

"LA PLUS BELLE FILLE DU MONDE" — Comédie. Réalisation de Dimitri Kirsanoff. Interprètes: Richard Briers, Georges Rollin, Constantini, Lyne Lasalle, Sibylla. Production La Tridant 1938. Durée actuelle: 1 h. 10. Pour adultes.

Reprises

"Amherst" — KENTUCKY MOONSHINE — Comédie bouffonne. Vedettes: les frères Ritz. Production 20th Century-Fox. Pour tous.

"Arcade" — PROMESSES — Histoire acoute. Interprètes: Monique Rolland, Pierre Mingaud, Catherine Fontenay. Pour tous.

"Belmont" — THERE'S ALWAYS A WOMAN — Comédie. Interprètes: Melvyn Douglas, Joan Bonnell, Richard Briers. Durée: 75 minutes. Pour adultes.

"Beaubien" — ACTION FOR SLANDER — Drama. Vedette: Olive Brook. Pour tous.

"Cartier" — LE COUPABLE — Drama. Vedette: Pierre Blanchard. Pour adultes.

"Chateau" — THE GIRL WAS YOUNG — Comédie. Vedette: Nova Pilbeam. Pour tous.

"Corona" — DOUBLE CRIME SUR LA LIGNE MAGNET — Film policier. Interprètes: Victor Francen, Vera Korne. Pour tous.

"Dominion" — GO CHASE YOURSELF — Comédie. Production R-K-O. Interprètes: Joe Penner, Lucille Ball, Richard Briers. Durée originale: 70 minutes. Pour adultes.

"Empress" — A YANK AT OXFORD — Comédie. Vedette: Robert Taylor. Pour tous.

"Français" — THE BARONESS AND THE BUTLER — Comédie. Production 20th Century-Fox. Vedettes: William Powell, Annabella. Pour public averti.

"Granada" — ONE WILD NIGHT — Comédie. Interprètes: June Lane, Dick Baldwin, Lyle Talbot. Pour adultes.

"Imperial" — THE BARONESS AND THE BUTLER — RASCALS — Comédie musicale. Interprètes: Borrah Minevitch, Robert Wilcox, Patricia Hudson, Helen Logan. Durée intégrale: 75 minutes. Pour adultes.

"Laval" — SON OF THE SHEIKH — Film dont la vedette est l'artiste décédé, Rudolph Valentino. On a sonorisé ce film muet qui date de l'année 1926. Pour adultes.

"L'Assommoir" — LITTLE MISS ROUGHNECK — Comédie. Interprètes: Edith Fellows, Leo Carrillo. Production Columbia. Durée intégrale, 60 minutes. Pour adultes.

"Maisonnette" — FIRST HUNDRED YEARS — Drama domestique. Interprètes: Robert Montgomery, Virginia Bruce. Pour adultes.

"Maisonnette" — GOODBYE BROADWAY — Comédie. Interprètes: Alice Brady, Charles Winzler, Dorothea Kent. Pour tous.

"Maisonnette" — WRITING FOR ROMANCE — Histoire romantique. Interprètes: Micaela Auer, Kent Taylor, Dorothea Kent. Pour adultes.

"Maisonnette" — FEMMES — Drama. Réalisateur: Bernard Edouard. Interprètes: J. Andrews, Jeanne Boitel, Robert Rollin. Production Spardice 1937. Durée actuelle, 1 h. 14. Pour adultes.

"Maisonnette" — KAMA LA COMPLAINTE — Drama. Réalisateur: Félix Gendron. Interprètes: Victor Francen, Vera Korne, Régine Poncelet, Colette Dureau, M. Laurent, Lucie Girdoux. Pour adultes.

"Maisonnette" — FOUR MEN AND A PRAYER — Aventure policière

LA VIE SPORTIVE

Un ralliement vaut neuf points au club Newark

Newark, 26. — Les Ours de Newark ont affiché une grande supériorité sur les Giants de Jersey City, hier après-midi, et ont pu s'assurer les honneurs de la victoire par un résultat de 14 à 5 et cela grâce à leur magnifique tenue au bâton. Les locaux ont frappé seize fois en lieu sûr pendant que les visiteurs étaient tenus à huit coups réussis.

Les locaux firent un ralliement à la huitième manche et complétèrent neuf points et Rosar, qui fut envoyé au bâton comme frappeur de relève, obtint deux simples qui valurent trois points aux meneurs de la ligue Internationale.

Résultat détaillé de la partie:

JERSEY CITY	AB	P	CS	R	A
Blakely, cc	4	0	2	2	0
Powers, 1b	4	0	1	5	2
Herman, cd	3	0	1	2	0
Haslin, 2b	5	0	1	4	3
King, 3b	4	0	0	3	0
Winsett, cg	2	2	0	2	0
Redmond, r	5	2	1	4	0
Honeycutt, ac	4	1	2	1	4
Joiner, 1	3	0	0	1	1
xDavis	1	0	0	0	0
Baker, 1	0	0	0	0	0
Watkins, 1	0	0	0	0	0
Carpenter, 1	0	0	0	0	0
xxMurphy	1	0	0	0	0
Total	36	5	8	24	10

NEWARK	AB	P	CS	R	A
Witek, ac	4	3	0	3	1
Chartak, cc	5	3	4	1	0
Keller, cd	5	1	1	1	0
Kelleher, cg	5	2	3	4	0
Scarsella, 1b	5	1	1	6	0
May, 3b	4	1	2	1	1
Schulte, 2b	1	1	1	3	2
Holm, r	4	1	1	8	0
Branch, 1	3	0	0	1	0
Page, 1	0	0	0	0	0
Strincevich, 1	0	0	0	0	0
zRosar	2	1	2	0	0
Haley, 1	0	0	0	0	1
Total	38	14	16	27	6

x—Frappa pour Joiner à la 8e.
xx—Frappa pour Carpenter à la 9e.
z—Frappa pour Strincevich à la 8e.
Jersey City 000003020—5
Newark 20002019x—14
Sommaire: —

Urteurs: Honeycutt, Keller, Kelleher, Branch. Points produits par Honeycutt, Blakely 3, Chartak 4, Kelleher 3, Scarsella, Rosar 3, Keller 2, Schulte. Deux-buts: May, Honeycutt, Redmond, Keller. Circuits: Chartak, Kelleher. But volé: Blakely. Doubles-jeux: Honeycutt à Haslin à Powers (2); Schulte à Witek à Scarsella. Laissés sur les buts: Jersey City 13; Newark 8. Buts sur balles de Joiner 3; Branch 6; Page 1; Baker 2; Watkins 2; Haley 2. Retirés au bâton, par Joiner 2; Branch 7; Carpenter 1. Coups sûrs, sur balles de Joiner, 9 en 7 manches; Baker, 3 en 1-3 manche; Watkins, 3 en 0 manche; Carpenter, 1 en 2-3 manche; Branch, 3 en 7-2-3 manches; Page, 0 en 0 manche (lança à 1 frappeur); Strincevich, 0 en 1-3 manche; Haley, 0 en 1 manche. Frappé par le lanceur, par Joiner (Schulte). Lanceur gagnant: Strincevich. Lanceur perdant: Baker. Arbitres: Jorda, Kelly et Schroeder. Temps 2:20.

AUTRES JOUTES
Buffalo 0002013—6 9 3
Rochester 0000014—5 10 1
Marcum, Ubie et Tresh; Johnson, Sherer, Judd et Breese.
Buffalo 100000000—1 6 2
Rochester 00000002x—2 11 1
Kowalik et Phillips; Kleinknecht et Breese.
Baltimore-Syracuse: Pluie.

Les meneurs des ligues majeures

	P.	Ab.	Pts	Cs.	Pc.
Lombardi, R.	97	369	45	130	352
Travis, Sen.	112	430	79	151	351
Fox, Red S.	111	418	101	146	349
Trosky, Ind.	111	405	82	138	341
Weintraub, P.	63	217	33	72	232
Vaughan, P.	115	426	66	140	329
Circuits. — Ligue Américaine:					
Greenberg, Tigers, 43; Fox, Red Sox, 35; York, Tigers, 28; Johnson, Athletics, 26; Clift, Browns, 26; Dickey, Yankees, 25; Gehrig, Yankees, 25; DiMaggio, Yankees, 25. Ligue Nationale: Goodman, Reds, 28; Ott, Giants, 27; Mize, Cardinals, 20; amili, Dodgers, 17; Medwick, Cardinals, 17.					
Points produits. — Ligue Américaine: Fox, Red Sox, 125; Greenberg, Tigers, 103; DiMaggio, Yankees, 101; Dickey, Yankees, 98; York, Tigers, 96. Ligue Nationale: Ott, Giants, 91; Medwick, Cardinals, 90; McCormick, Reds, 89; Goodman, Reds, 78; Camili, Dodgers, 77.					

L'Association Américaine

Hier: —
Louisville 200000000—2 8 2
St-Paul 50000002x—7 10 1
Shaffer, Carpenter, Thompson, Meadows.
Columbus 00000200000—2 14 1
Kansas City 0010000001—3 10 1
Ryba et Schultz; LaRocca, Makosky et Ogdrowski.
Toledo 000000000—4 7 1
Milwaukee 00050031x—9 13 1
Harris, Miller et Linton; Wyatt et Just.



Copper Lad gagne la bourse Trois-Rivières

La bourse Trois-Rivières était la principale épreuve à l'affiche hier après-midi à la piste de Blue Bonnets lors de la cinquième malinée du Montreal Jockey Club, et c'est Copper Lad, propriété de F.E. Waldron, qui a remporté les honneurs de la victoire et la plus grosse part de la bourse offerte. Ce coursier a vaincu Baranca et Molasses Bill et c'est le jockey Bowen qui a eu la distinction de conduire le vainqueur à la victoire.

Le steeplechase a été gagné par Dowling qui l'a emporté par huit longueurs sur Altsheb pendant que Maskettier prenait le troisième argent devant Flashmead.

Bâton d'Amour, à l'ibbotson, a gagné la première course réservée aux coursiers canadiens tandis que les autres gagnants de la matinée furent Two Brooms, Onside, Mountkala, Jaz Age et Capt. Jerry.

Un handicapé a choisi six gagnants hier, mais lorsque la compilation fut complétée, on découvrit que ce concurrent avait enregistré 14 votes alors que la limite fixée par les concours était de trois votes.

La poule de cet après-midi s'élèvera donc à \$2,000 et si personne n'a choisi six gagnants, le montant sera divisé entre ceux qui auront pronostiqué le plus grand nombre.

Résultat des épreuves:

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs. 3 ans et plus.

Bâton d'Amour, J. Bowen, 110.
Battle Plane, J. Haritos, 115.
Avon, J. Wilson, 110.
King's Bounty, R. Wimmer, 115.
xSmoke Ring, H. Gibson, 110.
xNotrouble, H. Maynell, 110.
Crowland Lad, E. Delphino, 110.
Rockvale, H. Chinn, 110.
xDie Cast, J. Brennan, 105.
Bagamac, J. Grace, 110.
Woodlight, W. Halliburton, 115.
Some Fox, T. Brennan, 115.
x—Field.

Départ à 2:51 1-2. Temps 1:19 1-5.

Piste lente.

\$2 au mutuel rapportent sur Bâton d'Amour \$8.65, \$3.95, \$3; sur Battle Plane, \$4.50, \$3.65; sur Avon, \$9.55.

DEUXIEME COURSE. — 7 furlongs. 3 ans et plus. A réclamer.

Two Brooms, J. Alfonso, 108.
Little Hero, F. Solomon, 113.
Capt. Jeffers, Quackenbush, 113.
Cashew, E. Delphino, 108.
Between Bulls, J. Bowen, 103.
Seminole Queen, C. Martinez, 108.
Charwitch, J. Crawford, 99.
Lampotte, C. W. Smith, 113.
Départ à 3:19 hres. Temps 1:32.
Piste lente.

\$2 au mutuel rapportent sur Two Brooms, \$11.20, \$5.50, \$3.70; sur Little Hero, \$6.75, \$3.70; sur Captain Jeffers, \$3.15.

TROISIEME COURSE. — 1 mille. 3 ans et plus. A réclamer.

xOnside, C. W. Smith, 112.
xHero Olga, J. Alfonso, 102.
Blond Jester, J. Bowen, 107.
Beginning, J. Brennan, 110.
Ceslaigh, O. Hernandez, 112.
Lotta Airs, E. Delphino, 102.
Mouthpiece, F. Collins, 112.
Creston, J. Grace, 112.
Leona Reigh, R. Moore, 107.
Mild Joe, H. Chinn, 105.
x—Course nulle "Dead heat".
Départ à 3:47 1-2. Piste lente.
\$2 au mutuel rapportent sur Onside, \$4.25, \$4.95, \$3.40; sur Hero Olga, \$5.60, \$4.85, \$3.15; sur Blond Jester, \$2.50.

QUATRIEME course. 5 1-2 furlongs. 3 ans et plus. A réclamer.

Mountkala, J. Bowen, 106.
Dear Old Pal, J. Alfonso, 111.
Marsail, F. Collins, 105.
Mad Kerry, H. Chinn, 116.
Troublemaker, J. Crawford, 104.
Oakwoods Lad, T. Brennan, 112.
Pie Plate, C. Stormes, 102.
Don Dash, E. Delphino, 109.
Merise, J. Brennan, 100.
Départ à 4h. 19. Temps 1:10. \$2.
sur Mountkala: \$5.10, \$3.60, \$3.09; sur Dear Old Pal: \$6.65, \$4.60; sur Marsail: \$5.80.

CINQUIEME course. 2 milles. — Steeplechase. 3 ans et plus. A réclamer.

Dowling, J. Blackburn, 135.
Altsheb, R. Shore, 138.
Maskettier, E. Kennedy, 145.
Flashmead, E. Yates, 130.
James Donald, F. Dufort, 138.
Joggle, H. Smith, 133.
Sun Fash, S. Varga, 135.
Départ à 4h. 46. Temps 4:26. \$2.
sur Dowling: \$3.25, \$2.20, \$2.05; sur Altsheb: \$2.60, \$2.15; sur Maskettier: \$2.20.

SIXIEME course. 7 furlongs. — Bourse Trois-Rivières. 3 ans et plus. A réclamer.

Copper Lad, J. Bowen, 111.
Baranca, J. Brennan, 111.
Molasses Bill, T. Brennan, 113.
Willow Wand, H. Chinn, 108.
Harry's Dream, C.W. Smith, 107.
Swift Lad, E. Delphino, 106.
Départ à 5h. 19. Temps 1:29 1-2.
\$2.00 sur Copper Lad: \$6.05, \$3.10, \$2.40; sur Baranca: \$4.50, \$3.35; sur Molasses Bill: \$2.90.

SEPTIEME course. 5 1-2 furlongs. 3 ans et plus. A réclamer.

Jaz Age, R. Duggan, 115.
Murier, E. Delphino, 98.
Warrior Lyons, F. Solomon, 110.
xRed Vamp, J. Haritos, 110.
Zac Time, R. Moore, 106.
xKid Glove, T. Barker, 110.
Riding Hood, H. Chinn, 105.
Tadcaster, E. Gross, 111.
Immune, L. Fontaine, 106.
Oiseau Noir, F. Collins, 105.
Sun Image, J. Bowen, 101.
Conventional, F. Kenney, 111.
—Champ.

Départ à 5h. 55. Temps: 1:10 4-5.

\$2.00 sur Jaz Age, \$21.75, \$10.90, \$6.80; sur Murier: \$4.60, \$3.10; sur Warrior Lyons, \$3.20.

HUITIEME course. 7 furlongs. 3 ans et plus. A réclamer.

Capt. Jerry, E. Delphino, 109.
Brown Hat, W. Halliburton, 109.
xPolyp, J. Alfonso, 109.

Philadelphie a eu raison des Pirates

Pittsburg, 26. — Les Pirates ont subi deux échecs hier après-midi aux mains des Phillies alors que ces derniers ont pu l'emporter par la faible marge d'un point, gagnant par les scores de 2 à 1 dans les deux joutes au programme, mais c'est surtout dans la partie finale que la lutte fut la plus contestée puisqu'il a fallu jouer onze manches pour décider de la victoire.

Les visiteurs prirent l'avantage à la quatrième manche en comptant le point initial et à la sixième ils mettaient un autre point à leur crédit. Les Pirates se montrèrent menaçants à la fin de la sixième mais ils ne purent faire mieux que d'éviter le blanchissage.

Dans la deuxième joute les Phillies comptèrent à la première manche puis tandis que les Pirates égalisèrent le score à la septième et ce n'est qu'à la onzième que les visiteurs purent faire baisser pavillon aux meneurs de la Ligue Nationale.

PHILADELPHIE

AB	P	CS	R	A
Scharein, 2b	5	1	2	2
Kein, cd	3	1	3	1
Brack, cc	5	0	0	1
Weintraub, 1b	3	0	0	1
Arnovich, cg	4	0	2	3
Whitney, 3b	3	0	0	2
Atwood, r	4	0	0	6
D. Young, ac	4	0	0	2
Butcher, 1	4	0	1	0
Total	35	2	8	27

PITTSBURG

AB	P	CS	R	A
Handley, 3b	3	0	0	0
L. Waner, cc	4	0	0	1
P. Waner, cd	4	1	1	2
Vaughan, ac	4	0	2	3
Rizzo, cg	3	0	0	2
Jensen, cg	1	0	0	1
Suhr, 1b	3	0	1	0
F. Young, 2b	4	0	1	2
Todd, r	3	0	2	7
x Dickshot	0	0	0	0
Berres, r	1	0	0	1
Blanton, 1	1	0	0	0
Bowman, 1	0	0	0	0
xx Brubaker	1	0	0	0
Total	32	1	7	27

x Couru pour Todd à la 7e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

Philadelphie 000101000—2

Pittsburg 000001000—1

Sommaire: —

Erreur: Klein. Points produits

par Arnovich 2, Suhr. Deux-buts:

Klein 2, Arnovich. Buts volés: Suhr,

Todd. Sacrifice: Bowman. Double-jeu: Butcher à D. Young à Wein-

traub. Laissés sur les buts: Phila-

delphie 9, Pittsburg 8. Buts sur

dalles de Blanton 3, Butcher 3. Reti-

rés au bâton, par Blanton 6, But-

cher 4, Bowman 2. Coups sûrs, sur

balles de Blanton, 5 en 5 manches;

Bowman, 3 en 4 manches. Balles

passées: Berres. Lanceur perdant:

lanon. Arbitres: Goetz, Reardon et

Pinnelli. Temps 2:03. Assistance:

17,000.

Deuxième partie:

Philadelphie. 10000000001—2 7 2

Pittsburg. 00000010000—1 5 1

Hallahan et Davis; Lucas et Todd.

AUTRES PARTIES

New-York. 00130021001—8 9 1

St-Louis. 00033100000—7 9 1

Melton, Coffman, W. rown et

Danning; Warneke, Weiland, Hen-

shaw et Bremer. Owen.

Brooklyn. 000010100—2 4 1

Chicago. 100200000—3 10 0

Mungo et Phelps; Lee et O'Dea.

Deuxième partie:

Brooklyn. 022000000—4 13 1

Chicago. 00022001x—5 14 1

Tamulus, LaMaster et Phelps; Car-

leton et Garbark.

Boston. 000301000002—6 11 0

Cincinnati. 00040000000—4 14 3

MacFayden, Shoffner et Lopez;

Davis et Lombardi.

Deuxième partie:

Boston. 0000000003—3 4 0

Cincinnati. 0000000110—2 11 2

Turner, Erickson et Lopez; Wal-

ter, Schott et Hersherberger.

Tournoi du club Joubert

Le club de tennis Joubert est à

mettre la dernière main à son tour-

noi de doubles messieurs, classe B,

qui se déroulera sur ses courts à

partir du 29 août prochain.

Ce tournoi qui sera joué le soir

réunira les meilleures raquettes de

la métropole, y compris, J. P. Cof-

sky, J. J. Denis du club Canadien,

J. McKecher et H. Leblanc du

club Stuart. MM. Gumas et Derome

du club N. D. G. et plusieurs autres

Ceux qui désirent s'y inscrire peu-

vent s'adresser au chalet du club,

4090 St-André, ou à M. Allard, à

FR. 3121. Les courts sont situés

rue St-André, entre Rachel et Du-

luth.

Deux joutes au Forum ce soir

Le Canadien rencontrera ce soir

le Verdun-St-Paul, dans l'avant-

dernière joute de la saison réguliè-

re du Groupe Senior de crosse.

Cette joute commencera vers neuf

heures et elle sera précédée d'une

autre entre les Shamrocks juniors

et le Côte-St-Paul, qui jouent en se-

mi-finale pour le championnat de la

Ligue Junior. Cette dernière com-

mencera à 7 h. 30 précises.

Les Maroons seront inactifs l'hiver prochain

New-York, 26. — Les gouverneurs de la Ligue Nationale se sont réunis hier en cette ville pour étudier le cas des Maroons de Montréal, qui demandaient la permission de transférer la franchise dans une autre ville ou de suspendre les opérations au cours de la prochaine saison.

Des offres avaient été faites à la direction du Montréal par certaines villes des Etats-Unis mais ces offres ne furent pas considérées comme satisfaisantes et le bureau

de direction de la ligue a décidé de permettre au Montréal de suspendre ses opérations avec le privilège de disposer de ses joueurs comme il le jugera à propos.

Le Canadien sera donc le seul club à opérer à Montréal l'hiver prochain mais l'on annonce déjà que plusieurs joueurs des Maroons seront sur l'all

LA VIE SPORTIVE

ete Appleton
a triomphé
du Détroit

Vashington, 26 — Le club Washington, grâce à la belle tenue de Appleton au monticule, a pu surmonter les Tigres de Détroit, hier après-midi, par un résultat de 8 à 4.

Appleton a tenu ses rivaux à 7 coups sûrs tandis que les Sena-
ra ont accumulé 12 coups réus-
sur les balles de Eisenstat et
de Bonura frappa son 16e coup
d'essai de la saison à la 2e re-
se, alors qu'il n'y avait person-
sur les buts.

Résultat détaillé de la joute:

DETROIT	a.b.	p.	c.s.	r.	a.
egan, c.g.	5	1	2	1	0
lker, c.g.	4	0	3	5	1
hringer, 1b.	4	0	1	1	3
enberger, 2b.	2	0	0	1	1
rk, r.	4	0	0	3	0
x, c.d.	4	1	1	1	0
st, 3b.	3	0	0	1	0
ristman, a.c.	4	0	0	2	5
senstat, l.	3	0	0	1	4
White	1	0	0	0	0
Totaux	34	2	7	24	14

WASHINGTON	a.b.	p.	c.s.	r.	a.
se, c.d.	5	0	1	2	0
wis, 3b.	5	1	1	1	3
rmmons, c.g.	4	0	2	1	0
nura, 1b.	4	1	1	1	2
ura, a.c.	4	1	2	1	4
est, c.c.	4	2	2	0	0
uege, 2b.	3	0	1	3	2
rrrell, r.	4	0	1	1	4
ppleton, l.	4	1	1	1	4
Totaux	37	8	12	27	14

— Frappa pour Eisenstat à la 9e.

Détroit... 010010000—5 0

Washington... 02020112x—8

Sommaire—Erreurs: Lewis, Geh-
lger, Christman, Walker. Points
roulés par Christman, Bonura,
luege, Verrell 2, Appleton, Geh-
lger, Sitmons, Case. Deux-buts:
Walker, Fox, Bluege, Lewis, Ap-
pleton. Trois-buts: Travis, West,
ase. Circuit: Bonura. Doubles-
buts: Bluege à Travis à Bonura;
Christman à Gehlger à Green-
erg. Laissés sur les buts: Détroit
0; Washington 6. Buts sur balles
u bâton: Appleton 5, Retires
u bâton, par Eisenstat 2; Ap-
pleton 1. Mauvais lancers: Appleton,
Eisenstat. Balle passée: York. Lan-
ceur gagnant: Appleton, perdant:
Eisenstat. Arbitres: Moriarty et
Tommeil. Temps 1.50. Assistance:
0.000.

AUTRES JOUTES

Chicago... 000000000—0 5 0

Boston... 00000010x—1 8 9

Knott et Rensa; Wilson et Desau-
els.

Deuxième partie:

Chicago... 001200002—5 14 1

Boston... 20000502x—9 16 2

Whitehead, Ford et Schluter;
Heving et Peacock.

Cleveland... 200000000—2 5 0

New-York... 20110100x—5 5 1

Whitehill et Hemsley; Gomez et
Glenn.

Deuxième partie:

Cleveland... 000000300—3 6 2

New-York... 00000072x—15 11 2

Allen, Jungles, Galehouse et Pyl-
lak; Ruffing et Dickey, Glenn.

Saint-Louis 1000300100003—8 120

Philadelp. 0230000000000—5 10 0

Newsom et Sullivan; Heath; Wil-

liams, D. Smith, E. Smith et Wa-
gner.

Deuxième partie:

Saint-Louis... 000100000—1 5 0

Philadelphie... 11000200x—4 10 0

Hildebrand, Cox et Sullivan;
Ross et Hayes.

R. Longtin dans
la semi-finale

Roland Longtin a affiché une fa-
meuse tenue hier au M.A.A.A. alors
qu'il a éliminé Lewis Duff dans les
quarts de finale pour le champion-
nat senior des simples. Les scores
furent de 6-3, 6-4. Par cette victoi-
re, Longtin s'est classé dans les se-
mi-finale et il rencontrera mainte-
nant Bob Murray qui a éliminé hier
Jess Baldwin par 6-2, 6-2.

Dans les deux autres quarts de
finale, Gordon Robinson, de Niaga-
ra, a défait Roger Durivage après
un match contesté par les scores
de 6-4, et 8-6, tandis que Laird
Watt a éliminé Percy Bennett par
6-2, 6-2.

Mme René Bolté, qui gagnait ré-
cemment le championnat des sim-
ples pour dames du Canada, a con-
tinué sa marche vers le champion-
nat de la province de Québec en
triomphant de Mlle Claire Walsh,
de Toronto, par 6-0 et 7-5, dans une
semi-finale. Dans l'autre, Mme
Frank Fisher s'est classée en finale
contre Mme Bolté en éliminant
Mme A. K. Austin par 6-1, 6-1.

Trois des quarts de finales ont
été disputés dans les doubles pour
hommes hier. Gordon Robinson et
Ellis Tarshis ont défait Edgar Lan-
thier et Jean-Jacques Denis, par 6-4
et 6-4; Norman Mais et Gordon Mc-
Neil ont battu Bennett et Cliff Ro-
binson par 6-3, 5-7 et 6-2; tandis
que Baldwin et Stuart Vessey ont
éliminé Jerry Sullivan et Allan
Ridgway par 5-7, 6-1 et 6-0.

Lanthier et Mlle Marion Edgar
sont venus d'en arrière pour por-
ter le championnat des doubles
mixtes contre Bob Barnard et Mlle
Ruth Stewart par 4-6, 7-5 et 6-1.

Nos Roiaux au bâton
et au monticule

	P.	Ab.	Cs.	2b	3b	C.	Pcs	P.C.
Smythe	53	89	26	3	1	0	17	323
Schuster	30	274	28	12	2	4	33	323
Homan	3	12	4	0	0	0	0	308
Wright	68	242	12	2	3	5	25	297
Sankey	116	339	113	15	3	1	41	230
Moore	117	394	114	15	5	1	51	208
Hooks	130	505	145	19	3	12	61	287
Benning	83	284	51	9	5	0	24	235
Kline	82	220	62	12	0	4	40	282
Dunlap	95	307	85	10	3	4	46	217
Parks	30	118	31	5	0	3	16	267
Bell	130	502	100	17	4	9	44	239
Chervinko	40	87	19	3	1	0	9	218
Duke	27	41	8	2	0	0	2	195
Chapman	43	61	11	1	0	1	7	190
Swigart	35	29	5	0	0	0	2	172
Heintzelman	20	20	3	0	0	1	3	150
Porter	30	30	7	0	0	0	2	149
Jorgens	18	19	2	0	0	0	0	105

LES LANCEURS

	P.	M.	cs.	P.	bb.	ab.	g.	P.C.
Smythe	35	189	209	96	51	11	15	10
Wetherell	30	145	169	53	42	46	11	300
Swigart	34	96	120	63	48	34	4	544
Jorgens	15	63	78	26	30	3	4	429
Heintzelman	20	64	75	51	52	38	3	424
Porter	30	155	163	83	41	40	7	102
Duke	32	106	133	72	42	33	4	436
Chapman	39	167	153	78	105	78	12	368

Championnat
des juniors

Le tournoi de tennis pour les
championnats juniors qui se dispute
actuellement aux courts du Notre-
Dame de Grâce ne manque pas
d'intéresser les amateurs de tennis
mais l'intérêt se concentre surtout
sur les semi-finale, qui auront lieu
ceci après-midi.

Voici les résultats d'hier:

Simple juniors, quart de finale

Julius Brodie bat R. Bleau, 6-2,
8-0, 11-9; R. N. Watt bat R. Bour-
goin, 6-3, 0-6, 7-5; F. Wolever bat
H. Rochon, 3-6, 6-3, 6-3; R. Deca-
ry bat J. Arsenault 6-3, 6-4.
Simple dames, junior, semi-finale
Rosette Renshaw bat Y. Piette,
6-3, 6-2; Care Renshaw bat Marion
Haney, 6-4, 5-7, 7-5.
Garçons, quarts de finale
H. Rochon bat M. Léveillé, 6-4,
9-7; R. N. Watt Jr bat R. Finlay, 6-1,
6-2.

Le Baseball

NATIONALE

HIER

Philadelphie 2, Pittsburgh 1 (11
m.).

New-York 8, St-Louis 7.

Chicago 3, Brooklyn 2.

Chicago 5, Brooklyn 4.

Boston 6, Cincinnati 4 (12 m.).

Boston 6, Cincinnati 4.

LE CLASSEMENT

G. P. C. Diff.

Pittsburgh... 69 405 605 4 1/2

New-York... 65 50 565 4 1/2

Cincinnati... 64 53 547 6 1/2

Chicago... 64 43 547 6 1/2

Boston... 56 58 491 13

Brooklyn... 53 62 461 16 1/2

Saint-Louis... 52 63 452 17 1/2

Philadelphie... 36 75 324 31 1/2

AUJOURD'HUI

Philadelphie à Pittsburgh.

New-York à Saint-Louis.

Boston à Cincinnati.

Brooklyn à Chicago.

INTERNATIONALE

HIER

Newark 14, Jersey City 5.

Buffalo, 6, Rochester 5.

Rochester 2, Buffalo 1.

Baltimore à Syracuse, remise,

manque de lumière.

Seules parties au programme.

LE CLASSEMENT

G. P. C. Diff.

Newark... 87 43 669 15 1/2

Syracuse... 71 58 550 15 1/2

Rochester... 73 61 545 16

Buffalo... 68 64 515 20

Jersey City... 60 69 465 26 1/2

MONTREAL... 57 71 445 29

Toronto... 58 73 443 29 1/2

Toronto... 58 73 443 29 1/2

Baltimore... 46 81 362 39 1/2

AUJOURD'HUI

Montréal à Toronto (9 h. p.m.).

Jersey City à Newark.

Baltimore à Syracuse (2 p.).

Buffalo à Rochester.

AMERICAINE

HIER

New-York 5, Cleveland 2.

New-York 15, Cleveland 3.

Boston 1, Chicago 0.

Boston 9, Chicago 5.

Washington 8, Detroit 2.

St-Louis 8, Philadelphie 5 (13 m.).

Philadelphie 4, St-Louis 1.

LE CLASSEMENT

G. P. C. Diff.

New-York... 79 36 687 12 1/2

Boston... 65 46 586 12

Cleveland... 64 49 566 14

Washington... 60 57 513 20

Detroit... 57 59 491 22 1/2

Chicago... 48 62 436 28 1/2

Philadelphie... 41 73 360 37 1/2

St-Louis... 40 72 357 37 1/2

AUJOURD'HUI

Cleveland à New-York (2 p.).

Chicago à Boston (2 p.).

Detroit à Washington.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYA-
GES, LE "DEVOIR". Billets émis pour
tous les pays au tarif des compagnies
de paquebots, chemins de fer, autobus,
aussi hôtels, assurances bagages et acci-
dents, chèques de voyages, passeports

Faits divers

Un village de Gatineau
condamne les "shorts"

Burbridge, 25 (C. P.). — Le conseil
municipal de Burbridge, comté de
Gatineau, vient de défendre, par dé-
cret, le port des "shorts" (culotte
courte) dans la municipalité et dans
ses limites.

Le maire Alexandre Lafrenière
explique cette décision en disant
qu'il a reçu de nombreuses plaintes
de ses concitoyens au sujet des toi-
lettes ou costumes "immoraux" en
"indécents" des visiteurs masculins
et féminins. La municipalité de Bur-
bridge a fait placer en évidence dans
le village des avis de défense, quant
aux "shorts". En plus, un constable
spécial se tient à l'entrée du village
pour avertir les étrangers qu'ils ris-
quent la prison s'ils entrent en
"shorts" dans le village.

Les "shorts" de la Royal Air Force

Déjà le constable spécial de Bur-
bridge a empêché un citoyen d'Ottawa
d'entrer dans le village en
"shorts" et lui a conseillé de "mettre
quelque chose par-dessus sa culotte".
L'Ottawais a protesté en di-
sant que les membres de l'Aviation
Royale Canadienne avaient adopté les
"shorts" pour l'été. De toute fa-
çon, vous ne pouvez pas porter ces
"shorts" ici, c'est défendu par un
règlement municipal, lui répondit le
constable.

Les "shorts" de Sa Majesté

L'homme d'Ottawa ne se tint pas
pour battu et demanda au constable
s'il n'avait pas vu une photographie
représentant Sa Majesté le roi George
VI assistant, en "shorts", à un
jamboree de scouts.
Ces deux exemples illustrent ont
semblé faire impression sur le constable.
Il n'a pas arrêté le visiteur.
L'a laissé quitter le village en lui
conseillant de ne plus jamais porter de
"shorts".

Sur les quais

La plupart des accusés qui com-
paraissent hier devant le juge
Desmarais sous l'accusation de vol
et de recel de marchandises dé-
chargées des navires ont protesté
de leur innocence et subiront leur
enquête judiciaire le 7er septem-
bre. Quelques-uns des prévenus
ont fait des aveux. Ceux qui se sont
avoués coupables recevront leur
sentence le 1er septembre.

Mort d'un employé
de la "Gazette"

M. Charles Blackstead, qui mou-
rait hier matin après avoir été
frappé à mort par un auto alors
qu'il revenait de son travail vers
les trois heures du matin, était un
employé de la Gazette. M. Black-
stead fut renversé sur la chaussée
comme il descendait du tramway
du circuit Bleury, au coin des rues
avenue du Parc et Bernard. Le con-
ducteur de l'auto, M. Alex. Brown,
porta secours à la victime. M.
Blackstead était âgé de 64 ans. Il
succomba à une fracture du crâne.

Secrétaire-trésorier disparu

Saint-Hyacinthe, 26 (D.N.C.). —
On recherche présentement M. Gé-
rard Salois, âgé d'environ 30 ans,
secrétaire-trésorier de la Commis-
sion scolaire de Sainte-Cécile de
Milton, comté de Shefford, dispa-
ru depuis une quinzaine de jours.

Une vérification de ses livres a été
faite par M. A.-V. Blanchard, com-
ptable-vérificateur, de Saint-Hyacin-
the, et une défection d'environ
\$1,800 a été constatée à date. La
vérification se continue.

Pour que vive
notre français

Par le P. Gabriel LaRUE, S.J.

Tous les artisans et amis de la
cause française au Canada se ré-
jouissent de la mise en brochure de
l'excellente étude du P. Gabriel La
Rue, S.J., parue dans le Canada
français du mois de mai dernier,
sur "Notre français". A ce travail
qui se présente surtout comme un
geste de fierté nationale et françai-
se, il convenait d'assurer une diffu-
sion aussi large que possible: l'E-
cole Sociale Populaire a bien voulu
s'en charger en le publiant dans la
collection de ses brochures men-
suelles.

L'ouvrage s'adresse surtout aux
éducateurs; il cherche à définir
dans quelle atmosphère doit bai-
gner notre enseignement du fran-
çais, quel esprit doit animer, dans
nos maisons d'éducation, le profes-
seur de français. C'est dire son
utilité pratique et pédagogique.

Mais tous ceux qui s'intéressent
à la cause nationale et française
tiendront aussi à se procurer cette
brochure où se trouvent condensées,
en même temps que les maladies
diagnostiquées, les conséquences
de leurs principales conséquences
dans l'ordre économique, social et
politique, les raisons que nous
avons de la conserver, de lutter
pour elle, raisons qui se résument
dans "l'idéal catholique et français
en Amérique" et dans "la joie et la
beauté" ou se baigne la langue
française.

La documentation est abondante
en même temps que judicieusement
choisie. L'auteur ne craint pas,
d'ailleurs, d'affirmer en quelques
endroits sa propre expérience, et
de laisser paraître, dans son ex-
posé volontairement dialectique, de
chauds sentiments de tendresse et
de fierté envers notre belle langue
française.

Cette brochure se vend 15 sous
l'exemplaire au Service de librairie
du DEVOIR, 430 rue Notre-Dame
est, Montréal.

A Louiseville

Les Trois-Rivières, 26. (D.N.C.). —
M. Joseph Giguère a été élu pré-
sident de la Commission scolaire
de Louiseville. M. Wilfrid Lambert
a été nommé secrétaire-trésorier
en remplacement de M

La visite de lord Stanley au Canada

Quel est le but réel de la venue au Canada du secrétaire d'Etat des Dominions? — Les chargés de missions britanniques se succèdent avec une rapidité étonnante

Personne d'ici ne va à Londres dicter une politique au "Foreign Office" et prêcher une doctrine au peuple anglais

Ottawa, 26. — "Ma visite n'a rien d'officiel et je dois dire qu'il n'y a aucun fondement dans les rapports publiés dans les journaux à l'effet que je discuterais de préparatifs pour une visite de Leurs Majestés". Cette déclaration a été faite par lord Stanley, secrétaire d'Etat des Dominions, en débarquant à Québec. Il a répété la première partie de sa déclaration en arrivant à Ottawa, mais il n'a pas cru devoir nier de nouveau la question d'une prochaine visite de Leurs Majestés. Personne, bien entendu, ne prend au sérieux ce que lord Stanley dit au sujet du caractère officiel de son voyage. Les diplomates étrangers, aussi bien que les représentants du gouvernement anglais, ont l'habitude de soutenir, sans sourire, qu'ils viennent ici uniquement pour prendre un peu de repos. De telles affirmations sont considérées comme des restrictions mentales: expression élégante et peu offensante.

Lord Stanley n'a pas de mission officielle. Mais ses fonctions officielles, qui sont celles de secrétaire d'Etat des Dominions, lui permettent d'avoir des conversations avec le premier ministre, des hommes influents de la politique, le fonctionnaire, les affaires. S'il n'était pas secrétaire d'Etat des Dominions, on le recevrait bien, mais on ne lui offrirait pas de banquets et on ne se dérangerais pas pour le féter. On ne se donnerait pas la peine, non plus, de lui réserver des conversations avec le chef de l'Etat. Mais quand il s'agit du Secrétaire d'Etat des Dominions, c'est différent. Que vient-il faire ici? Présider l'ouverture de l'exposition annuelle de Toronto? Mais encore? C'est ce que l'on se demande. Pour qu'un personnage de cette importance prenne la peine de venir en Canada — pour se reposer — il faut qu'on ait, à Londres, besoin de renseignements précis sur l'état d'esprit de nos gouvernants. Autrement il irait en France passer quelques jours dans une ville d'eau où ses collègues ont l'habitude d'oublier les soucis de la politique internationale et impériale.

Personne ne prend donc au sérieux les dires officiels du personnage. On commence même, dans les milieux qui suivent de près la politique fédérale, à donner des signes évidents d'ennui. "Quoi! semblerait-on dire, nous ficherait-on la paix?" Si l'on voulait faire un mauvais jeu de mots, l'on répondrait à cela que précisément les représentants du gouvernement et des intérêts anglais ne travaillent pas à assurer un long règne de paix pour le Canada... Les chargés de missions britanniques se succèdent, les uns aux autres avec une rapidité étonnante. Les Anglais sont gens d'une persévérance extraordinaire. Ils n'abandonnent jamais tout espoir d'entraîner le Canada à la remorque du Royaume-Uni et de le faire participer aux préparatifs de guerre de l'Empire. L'appui du Canada est un enjeu important. L'on comprend que la Grande-Bretagne y tient et nous dépêche des ambassadeurs ou des agents.

Les écoles d'aviateurs

Le gouvernement sait parfaitement ce qui se passe. M. Mackenzie

Adoptes

Les CAFES, THES et CONFITURES de

J. A. DESY, (Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

A Winnipeg

AUX FETES DE

La Vérendrye

L'immortel découvreur de l'Ouest Canadien

De Montréal — 8 sept. 1938 par train du

CANADIEN NATIONAL

y compris: transport et lit bas aller et retour — hébergement hôtel Fort Garry, chambre avec baignoire — assistance libre aux principales cérémonies — Voyage de 5 1/2 jours.

Classe standard \$102.

Classe touriste \$80.

Prix en proportion de tous droits ou pour lit haut, salon ou compartiment.

Privilege de prolongation

Pour tous renseignements et inscriptions

LE DEVOIR-VOYAGES

430 Notre-Dame est - Montréal

Tél. Bclair 3361.

Le recorder Simple

M. Allan Bray, échevin du quartier St-Henri, a fait adopter hier midi, lors de l'assemblée générale du conseil municipal, la motion suivante, secondée par M. l'échevin Hector Dupuis:

"Que le comité exécutif soit de nouveau prié de faire auprès du lieutenant-gouverneur en conseil de nouvelles instances pour le conseil dans la résolution ci-dessus mentionnée pour le renvoi du recorder Simple et que, d'ici là, ledit comité reçoive les demandes qui pourraient lui être adressées pour remise d'amendes par des personnes qui se croient lésées et qu'il prenne les mesures nécessaires pour que ces amendes soient remboursées".

Le dimanche 7 août dernier, à l'église du St-Enfant-Jésus de Montréal, le R. P. Jean-Marc Mongeon, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, chantait sa première grand-messe assisté du R. P. J. Sylva, O.P. Les RR. PP. R. Giguère, O.P., et B. Faribault, O.P., agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Paul Contant, ancien professeur au Collège Ste-Thérèse, Alma Mater du célébrant. Le programme musical fut exécuté par la chorale de la paroisse sous la direction du Dr L. Verschelden et la direction d'orgue toucha les orgues.

Le R. P. Mongeon est né à Montréal, le 9 novembre 1911, dans la paroisse St-Joseph. Il est le fils de J.-Alexandre Mongeon et d'Emilia Tremblay. Il fréquenta le Collège Ste-Thérèse de Blainville, où il termina sa philosophie en 1933. Après de courtes vacances dans sa famille, il entra au noviciat des Frères Prêcheurs à St-Hyacinthe, le 26 juillet.

Le 1er mai 1938 il était ordonné prêtre au couvent des Dominicains à Ottawa et le lendemain, dans la même église, il disait sa première messe basse.

Parmi ceux qui assistaient à la cérémonie du 7 août dernier, l'on remarquait, outre sa famille et de nombreux parents, M. l'abbé E. Dufresne, curé de la paroisse, l'abbé Louis Borel, ancien vicaire, l'abbé Pressat, du Collège Ste-Thérèse, l'abbé Courtemanche, le R. P. Clement C.S.C., le R. P. Marci, O.P., du couvent des Dominicains de Montréal, et plusieurs laïcs amis du célébrant.

Après la cérémonie, il y eut réception à la salle du pensionnat des révérends Sœurs de la Providence. M. le curé Dufresne souhaita la bienvenue à tous les invités et le R. P. Mongeon, O.P., porta la parole. A la fin du repas, quelques autres personnalités ecclésiastiques et laïques dirent aussi quelques mots.

Le R. F. Lucius

L'ancien directeur du Collège du Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe nommé directeur à Sainte-Agathe

Saint-Hyacinthe, 26 (D.N.C.) — Les citoyens de Saint-Hyacinthe se réjouissent d'apprendre que le R. F. Lucius, des Frères du Sacré-Coeur, ci-devant directeur du Collège du Sacré-Coeur de cette ville, démissionnaire par l'incendie dans les circonstances que l'on sait, le 18 janvier dernier, quittera notre ville prochainement. Il vient en effet d'être assigné par ses supérieurs à Sainte-Agathe des Monts, comté de Terrebonne, où il assumera les fonctions de directeur du collège du Sacré-Coeur de cet endroit. Il y remplacera le R. F. Louis-Paul, ancien directeur de l'Académie Saint-Dominique, Saint-Hyacinthe, nommé directeur de l'école Saint-Victor, Montréal. Le Frère Lucius est un des religieux les mieux connus de sa communauté, et le malheur qui frappa le collège du Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe, sous sa direction, n'a pas peu contribué à lui attirer la sympathie du public.

Le Frère Lucius fut provincial de la province de Saint-Hyacinthe, de 1928 à 1937, alors que le R. F. Edmond lui succéda. Né à Coaticook en 1881, il est âgé de 57 ans, et compte 43 ans de vie religieuse. Il fit ses études au séminaire de St-Hyacinthe, entra au noviciat d'Arthabaska le 1er août 1895, et prononça ses vœux en 1897. Il eut successivement des postes au noviciat et au noviciat d'Arthabaska, au collège du Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe, à Sherbrooke-Est et au collège de Victoriaville. A titre de supérieur, il fut assigné aux endroits suivants: Juvénat et Noviciat de Saint-Hyacinthe, devenant provincial en 1928. Il représenta la province de Saint-Hyacinthe au Chapitre général de sa communauté, à Rentaria, Espagne, en 1919, 1925 et 1931, et à Paradis près Le Puy, en France, en 1937.

Première grand-messe du R. P. J.-M. Mongeon, O.P.

Le dimanche 7 août dernier, à l'église du St-Enfant-Jésus de Montréal, le R. P. Jean-Marc Mongeon, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, chantait sa première grand-messe assisté du R. P. J. Sylva, O.P. Les RR. PP. R. Giguère, O.P., et B. Faribault, O.P., agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Paul Contant, ancien professeur au Collège Ste-Thérèse, Alma Mater du célébrant. Le programme musical fut exécuté par la chorale de la paroisse sous la direction du Dr L. Verschelden et la direction d'orgue toucha les orgues.

Le R. P. Mongeon est né à Montréal, le 9 novembre 1911, dans la paroisse St-Joseph. Il est le fils de J.-Alexandre Mongeon et d'Emilia Tremblay. Il fréquenta le Collège Ste-Thérèse de Blainville, où il termina sa philosophie en 1933. Après de courtes vacances dans sa famille, il entra au noviciat des Frères Prêcheurs à St-Hyacinthe, le 26 juillet.

Le 1er mai 1938 il était ordonné prêtre au couvent des Dominicains à Ottawa et le lendemain, dans la même église, il disait sa première messe basse.

Parmi ceux qui assistaient à la cérémonie du 7 août dernier, l'on remarquait, outre sa famille et de nombreux parents, M. l'abbé E. Dufresne, curé de la paroisse, l'abbé Louis Borel, ancien vicaire, l'abbé Pressat, du Collège Ste-Thérèse, l'abbé Courtemanche, le R. P. Clement C.S.C., le R. P. Marci, O.P., du couvent des Dominicains de Montréal, et plusieurs laïcs amis du célébrant.

Après la cérémonie, il y eut réception à la salle du pensionnat des révérends Sœurs de la Providence. M. le curé Dufresne souhaita la bienvenue à tous les invités et le R. P. Mongeon, O.P., porta la parole. A la fin du repas, quelques autres personnalités ecclésiastiques et laïques dirent aussi quelques mots.

Le R. F. Lucius

L'ancien directeur du Collège du Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe nommé directeur à Sainte-Agathe

Un hommage à la cardinalice, à Sa Majesté la Langue française

Un article de Georges Goyau sur la conférence du cardinal Villeneuve devant la Société historique franco-américaine de Boston

Paris, 26 (P.C.-Havas). — "Je révérais d'un petit volume où les pages du cardinal Villeneuve figurent à côté de certains textes de Voltaire, à côté de certains textes de Rivarol sur l'universalité de la langue française, à côté du propos d'Etienne Lamy tenait au Canada sur l'excellence de notre idiome — on aurait dit au seizième siècle sur la "précélence", — écrit aujourd'hui Georges Goyau de l'Académie française dans un article qu'il consacre sous le titre d'"Un hommage à la cardinalice", à la conférence du cardinal Villeneuve devant la Société historique franco-américaine de Boston.

Commentant longuement cette conférence, Georges Goyau conclut son article: "Nos années se sont effacées, notre drapeau s'est replié mais l'âme française a survécu au

déla de l'Atlantique en d'importantes noyaux de population. Elle a même depuis un quart de siècle repris plus nettement conscience de sa vitalité en terre d'Acadie; et les médailles de langue française que vient de décerner l'Académie aux évêques et laïcs qui se sont fait les pionniers de notre langue sont un nouveau témoignage de la perpétuité du "fait français".

Mais lorsque nous entendons le chef même de l'Eglise canadienne demander à ses compatriotes des Etats-Unis qu'ils sachent exploiter ce capital qu'est la langue française, en vue de "soutenir et protéger leur conservation religieuse" et pour le "service de la civilisation humaine", nous nous réjouissons que de tels accents sur de telles lèvres donnent un élan à la "plus grande France" pour de nouvelles étapes".

En Espagne

Dans le sud de la Catalogne et sur le front de Valence

L'armée blanche attaque à la fois de ces deux côtés

Hendaye, 26 (S.P.A.). — L'armée blanche attaque à la fois dans le sud de la Catalogne et à l'extrémité est du front de Valence. On sait que depuis plusieurs semaines il n'y avait guère de mouvement sur le front de Valence. Mettant fin à cette accalmie relative, les troupes blanches ont conquis la colline 805, qui est près d'Artana, village à 8 milles à l'ouest de Nules. Dans le sud de la Catalogne, les troupes blanches frappent vigoureusement au nord et au sud de Gandesa. Les "gouvernementaux" reconnaissent, dans leurs dépêches, qu'ils perdent du terrain au nord, près de Corbera, mais ils affirment qu'ils en reprennent peu. Corbera est sur la route qui relie Gandesa et Mora de Ebro au sud de Gandesa, les troupes blanches opérant près de la rivière Canaleta. Elles avancent vers Pineda de Bray, village sur la route de

26 milles qui relie Gandesa et Cherla. Le but immédiat des opérations, semble-t-il, est d'encercler les "gouvernementaux" retranchés entre Gandesa et l'Ebre. (On se rappelle que naguère les troupes blanches ont détruit l'aile droite des troupes "gouvernementales" qui avaient franchi l'Ebre dans le sud de la Catalogne, pour opérer une diversion. La destruction de cette aile, postée entre Mequinzenza et Fayon, a fait perdre aux "gouvernementaux" 8.000 hommes, estime-t-on; 4.000 furent tués et 4.000 sont prisonniers). Les "gouvernementaux" annoncent que dans le sud-ouest, sur le front de l'Estrémadura, ils entreprennent une contre-offensive. Ils affirment qu'ils ont déjà pris plus de 10 villages, sur la rive ouest de la rivière Suja, et ont avancé de 9 milles. En Espagne blanche, on nie cela.

Les taxes de l'hôtel "Neptune Inn"

Québec, 26. (D.N.C.) — Acceptant la suggestion de l'avisier légal de la ville, Me J.-A. Nadeau, C.R., le comité administratif a décidé hier après-midi, d'accepter en date l'ancien hôtel Neptune Inn comme point de départ des taxes dues à la ville sur ce point.

La compagnie qui exploitait cette propriété est en faillite et il est dû à la ville un montant d'environ \$10,000 en taxes. Quatre ou cinq fois elle a été mise en vente, mais jamais on n'a pu trouver d'acheteur. Afin d'éviter à la ville une plus grosse perte, les échevins, en se basant sur une prescription de la charte, ont décidé d'acheter l'hôtel Neptune Inn en date. La ville devra cependant pour un montant d'environ \$2,000 de frais dus aux syndicats de la faillite.

Funérailles de M. Lacas

C'est au milieu d'une foule de parents et d'amis qu'on a vu à l'église du Sacré-Coeur les funérailles de M. Joseph-E. Lacas.

La levée du corps, faite par M. l'abbé B. Presseault, curé de Saint-Colomban, eut lieu au domicile du défunt. Le service fut chanté par M. le curé J.-A. Bourassa, de la paroisse du Sacré-Coeur, assisté de MM. les abbés Presseault et P.-A. Lafortune. Dans le sanctuaire on remarquait le R. P. Fortin, Sacré-Coeur, Pères Blancs, le R. P. Ferdinand O.M., Cap. MM. les abbés Paul Chartier, Gérard Forest, J.-H. Signor et L. Dussault.

Précédés des membres de la Ligue du Sacré-Coeur, drapeau en tête, des acolytes et des soeurs de la paroisse du Sacré-Coeur, le cortège, l'un des plus nombreux jamais vu dans la paroisse, s'est rendu à l'église.

On remarquait les membres de la Ligue, les parents et les amis du défunt, dont MM. Labrie, Joseph Fortin, Alfred Drolet, L. Lefebvre, de Saint-Vincent de Paul, N. Dominique, Nadeau, U. Dufresne, P. Lagacé, M. Forget, Césaire Fortin, E. Brouillette, A. Asselin, J. Cloutier, G. Cloutier, Achille Dagenais, Henri Drapeau, Patrice Gervier, Joseph Poire, Henri Charest, P. Gaudreau, Wilfrid Fort, J.-A. Vallières, L.-E. Emond, J.-E. Pélissier, J.-E. Cournoyer, Arthur Forest, A. Garlepy, O. Morin, O. Cloutier, W. Crépau, J. Crépau, L. Cabana, Antonio, G. Cloutier, notaire, Charles Larivière, M. Monette, Aurèle LaChance, Joseph Bouchard, Wilfrid Uric, Z. Dutilleul, J.-E. Polier, P. Duguay, M. Ma, J. Turcotte, L. Turcotte, L. Turcotte, L. Turcotte, Ernest Langlois, E. Gervier, A. Boutevau, Armand Cholette, O. Deslauriers, E. Raymond, Raoul Monast, I. Bacon, H. E. Dupras, Claude Favreau, Jules Béland, J. Beaulieu, A. Lafond, René Charbonneau, J.-W. Pion, E. Cloutier, G.-E. Leduc, G. Benoit, Edouard Gosselin, Auguste Lefebvre, I. Turcotte, L. Latremouille, A. Blais, Alex. Oulmet, E. Delamarre, A. Laurence, O. Boisson, A. Millette, O. Racicot, W. Bédard, H. Boudrias, E. Lévesque, W. Harel, A. Parizeau, A.-P. Lamoureux, R.-L. Bibeau, M. Roch, A. Renaud, E. Roy, H. Lefebvre, M. Lefebvre.

Plusieurs anciens élèves de l'école Plaisias assistaient également aux funérailles. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

Départ de deux ministres à bord de l'Empress of Britain

Deux ministres du cabinet fédéral s'embarquent à Québec aujourd'hui, à bord du paquebot Empress of Britain, du Pacifique Canadien,

Retour de lady Tweedsmuir

Québec, 26 (D.N.C.) — Lady Tweedsmuir, femme du gouverneur général du Canada, qui a fait un séjour prolongé en Grande-Bretagne, est revenue au pays, hier, à bord du paquebot Empress of Britain, du Pacifique Canadien.

La femme du vice-roi, on s'en souvient, avait quitté notre pays à la fin d'avril dernier, étant partie à bord du paquebot Duchess of Bedford, le premier navire à avoir remonté et descendu le fleuve cette saison-ci.

Aux journalistes qui s'informent de l'état de santé du gouverneur général, lady Tweedsmuir dit qu'il fait des progrès remarquables tous les jours. "Je vous assure qu'il a hâte de revenir au Canada. Je crois qu'il pourra s'embarquer en Angleterre dans quatre semaines".

Lady Tweedsmuir était accompagnée de sa fille aînée, Alice, l'hon. Mme Fairfax-Lucy, qui en est à sa première visite au pays.

Son mari, le capitaine Fairfax-Lucy, fait également le voyage ainsi que M. et Mme Arthur Grenfell.

A son arrivée à Québec, lady Tweedsmuir a été saluée par son fils, l'hon. Alastair Buchan, le col. E. D. Mackenzie, contrôleur de la résidence du gouverneur général, le lieutenant Scott, aide-de-camp du gouverneur général, et M. W. Campbell Preston, secrétaire particulier de lord Tweedsmuir.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du DEVOIR, 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

chez DUPUIS Nouvelles CHEMISES d'AUTOMNE marque "VIMY"

Venez ou téléphonez Plateau 5151 local 202

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES.



Beau broadcloth anglais, grande variété de modèles et nuances.

2.00

Le lavage n'affectera rien leur première apparence. Encolures: 13 1/2 à 17 1/2, pour hommes et jeunes gens.

Voir ces chemises c'est se convaincre de la qualité et de la valeur que vous obtenez à si bas prix. Texture fine et très soyeuse. Confection soignée sur tous les points. C'EST LA MEILLEURE VALEUR POUR LE PRIX OFFERT. Trois modèles. Col à même ou deux faux cols empiés ou Tab.

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

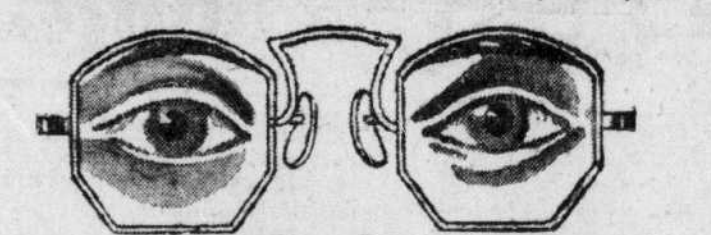
Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.

EXAMEN DE LA VUE

et ajustement de lunettes, lorgnons et verres optiques



J. O. GIROUX, O. D.

membre diplômé de l'A.E.P.O. de PARIS assisté des optométristes diplômés suivants

MM. PHILIE, RODRIGUE, HOTTE et QUESNEL

Bureaux de consultations chez

Dupuis Frères

865 rue Ste-Catherine est — Montréal

Nouveautés canadiennes

L'ONCLE GASPARD VOUS OFFRE LE DESSUS DU PANIER de ses chroniques parues dans "l'Événement" et le "Journal". Volume de 285 pages \$1.00

PEUVENT-ELLES GARDER UN SECRET?, roman par Adrienne Maillet 1.00

LA PLUS BELLE CHOSE DU MONDE, roman, par Michelle Le Normand \$1.00

LES MAÎTRES CHRETIENS DE NOS PENSEES ET DE NOS VIES, par le R. P. Georges Simard 1.00

POUR NOUS GRANDIR, par Victor Barbeau 1.00

L'ACCALMIE, Lord Durham au Canada, par Léo-Paul Desrosiers 1.00

A DEUX, roman par Laetitia Filion 0.75

SEULS, roman par Lucie Clément 1.00

DIRECTIVES, par M. l'abbé Lionel Groulx 0.75

FERNANDE, par Jeanne de Montigny 0.75

ORGANISATION CORPORATIVE — compte rendu des journées d'études sociales tenues au Grand Séminaire. 1937 0.50

QUEBEC où survit l'ancienne France, par Marius Barbeau 1.50

LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE devant l'opinion mondiale, par M. l'abbé C. Poisson 1.00

LA RESISTANCE HAÏTIENNE, par Dantès Bellegarde 1.00

JE ME SOUVIENS, poèmes par le Dr Georges-A. Boucher 1.00

UN MOIS EN CHINE, avec les Soeurs Missionnaires N.-D. des Anges, par M. l'abbé Emile Gervais 0.60

LA DECOUVERTE DE SOI-MEME, par M. J.-S. Anselme Bois, psychologue consultant 1.00

LE FEU DE LA RIVIERE DU CHENE, par M. l'abbé Emile Dubois 1.50

LA DIETETIQUE — ouvrage écrit en collaboration 2.50

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame est — Montréal

en route pour l'Europe. Ce sont MM. Fernand Rinfrel, secrétaire d'Etat, et Ernest Lapointe, ministre de la justice. Ce dernier sera accompagné de sa femme.

Sir Stewart Duke-Elder, oculiste du roi George VI, sera aussi au nombre des nombreux passagers à s'embarquer sur le paquebot. Lady Duke-Elder fait le voyage avec lui.

Parmi les autres passagers de ce paquebot, il faut mentionner lord

Queensborough, de Londres, et ses deux filles, Audrey Paget et Enid Paget; Mme. Wellie McLung, écrivain bien connu d'Edmonton; la comtesse Eleanor Palffy, de Boston; lady Gertrude Hepburn, de Londres; M. J. J. Warren, de Montréal, président de la Consolidated Smelters; le major-général et Mme W. L. O. Twiss, de Hong-Kong; le Dr J. Gosselin, de Québec; M. P. Picard, de Montréal.